

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE.

AVRIL 1774.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

M. DCC. LXXIV.

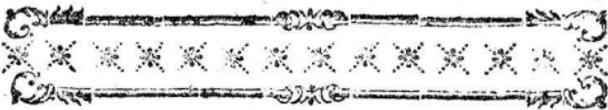
Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examineur.

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

M

In-Octavo.

- Maintenoniana**, ou choix d'Anecdotes intéressantes des portraits, de bons mots de Mad. de Maintenon, grand in-8°. *Amsterdam* 1773.
- Martyrologium Romanum Gregorii XIII.** Antv. Méditations Chrétiennes à l'usage de la Princesse de Parme, première Epouse de l'Empereur Joseph aujourd'hui glorieusement régnant, avec cadres. *Nancy* 1766.
- Mémoires d'Adélaïde, en deux part. *Paris* 1764.
- Mémoires de la Marquise de Cremy, écrits par elle-même, 2 vol. *Lyon* 1766.
- Mémoires de Milady Worton, traduits de l'Anglois, par Mr. Destrade. *Londres* 1767.
- Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe, depuis 1740 jusqu'à la Paix générale signée à Aix-la-Chapelle le 18. Octobre 1748, 4 vol. reliés. *Amsterdam* 1752.
- Mémoires pour servir à l'histoire de notre tems, ou considérations sur la guerre d'Allemagne. *Francfort & Leypsig* 1761.
- Mémoires de Mr. O. Z. Vanharen, concernant une cause célèbre. *Leuwarde* 1762.
- Mémoires sur les rangs & les honneurs de la Cour, pour servir de réponse aux preuves de la vérité de l'histoire, par le P. Griffet. 1771.
- Mémoires, ou essai pour servir à l'histoire de Mr. le Tellier. *Amsterdam.*
- Mémoires secrets de la Cour de Charles VII. Roi de France, 2 vol. *Amsterdam.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.
AVRIL 1774.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de Maurice Comte de Saxe , Duc de Courlande & de Sémigalle , Maréchal-Général des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne. Par Mr. le Baron d'Estagnac , Gouverneur de l'Hôtel-Royal des Invalides.

Abitulit clarum cita mors Achillem. Horat.

A Paris 1773. 2 vol. in-8°.

MONSIEUR de Voltaire fait un éloge magnifique de cet ouvrage ; mais comme cet éloge est adressé à l'Auteur même , il est juste d'en attribuer une partie à la politesse de

Mr. de V. « Je regarde, dit-il, votre histoire comme une instruction à tous les Officiers, & comme un grand encouragement à bien servir l'Etat. Vous rendez justice à chacun sans blesser l'amour propre de personne (*). » Cette histoire de Mr. de Saxe est bien supérieure à celle qui a paru en 1752 imprimée à Mittau, écrite en forme de Roman, d'un style lâche & ennuyeux; & l'on ne peut disconvenir que Mr. d'Espagnac n'ait un talent distingué pour écrire les travaux de Mars. On voit qu'il est plein de son sujet & que sa plume s'exerce à exalter un genre de gloire, où il a lui-même des prétentions légitimes. L'unité de dessein est peut-être la chose qu'il ait crû pouvoir négliger; il s'appesantit trop sur des événemens auxquels le Maréchal de Saxe n'a eu aucune part, & l'on peut dire avec vérité que son ouvrage est l'histoire de l'Europe depuis la naissance du Maréchal de Saxe jusqu'à sa mort. Il y a un grand nombre de notes absolument indépendantes du texte & qui sont de vrais hors-d'œuvres. L'Auteur les a multipliées en faveur du mérite; mais il eut fallu leur ménager des nuances & des liens plus naturels avec les endroits où elles se rapportent. Le Héros de Mr. d'Espagnac est grand dans cette histoire comme il l'étoit à la tête des Armées; mais le judicieux Ecrivain ne manque point d'observer que dans les trois victoires sur les-

(*) Cela est-il bien possible à un historien vrai, qui ne cache, qui ne déguise rien, qui rapporte le bien & le mal, qui dans le tableau des combats trace avec des couleurs fidèles, le courage & la témérité, la sagesse & l'inexpérience, la foiblesse & la force?

quelles est fondée la grande réputation de Mr. de Saxe, il fut tellement secondé par tout ce qui peut donner la victoire, qu'il est difficile d'isoler ses talens militaires pour en porter un jugement précis. " Il faut convenir que jamais " Général ne fut mieux aidé dans ses moïens. " Honoré de la confiance du Roi, il n'étoit " gêné dans aucun de ses projets. Il avoit tou- " jours sous ses ordres des Armées nombreuses, " des Troupes bien tenuës, & des Officiers " d'un grand mérite. Aidé pour la conduite " des marches & des détails par des Sujets " d'une expérience & d'une habileté consom- " mée. Aiant les vivres dirigés par des hommes " uniques, &c. ", A cela Mr. d'Espagnac pouvoit ajouter, que Mr. de Saxe n'a combattu que des Armées très-inférieures en nombre, composées de plusieurs Nations & de Troupes rassemblées à la hâte, dont les Généraux indépendants les uns des autres avoient des vûës & des prétentions très-différentes; que Mr. de Saxe combattoit sur les frontières de la France, & que les Alliés, si l'on en excepte les Hollandois, combattoient en Pais étranger; que dans les circonstances les plus critiques, comme à Fontenoi, la présence du Roi ramena le courage du Soldat, qui commençoit à fuir, &c. Tout cela doit entrer sans doute dans l'appréciation des victoires.

Lettre de Mr. L** à Mr. Flexier de Réval.

M O N S I E U R ,

Souffrez que je fasse quelques remarques sur votre Catéchisme Philosophique. La note qui

se trouve à la page 64 est fondée sur une citation de Mr. de V., sur le rapport duquel il y a très-peu de fond à faire, soit pour les dates, soit pour les faits qu'il rapporte dans ses différens ouvrages. Vous avez justifié en partie Mr. N**. de l'imputation de Mr. de V., en remarquant qu'il a tâché de prévenir les conséquences des Matérialistes, & en reconnoissant qu'il a fait des découvertes qui doivent intéresser les Physiciens.

Quant à la personne de Mr. N**, vous ne devez pas en puiser l'idée dans les Ecrits de Mr. de V. qui lui a fait l'honneur de le paier de mille injures, pour avoir répondu autrefois d'une manière assez vive à ses objections frivoles contre les miracles de J. C.

Mr. N** est un Savant très-respectable, Membre de la Société Royale de Londres, Directeur de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, homme très-zélé pour sa Religion. Jusqu'à sa Patrie & son état, tout est faux dans ce qu'en dit Mr. de V. Mr. N** n'est pas Irlandois, & n'a jamais été Jésuite, pas même élevé dans aucun Collège de cet Ordre. Il est né à Londres d'une famille absolument angloise, comme son nom d'origine Saxonne le désigne.

Vous êtes prié de faire attention à ces remarques pour une nouvelle édition du Catéchisme Philosophique. Mr. N** a lu cet ouvrage avec plaisir; il le trouve très propre à détromper un grand nombre de faux Philosophes, & me charge de dire à l'Auteur les choses les plus gracieuses. Vous pourrez voir dans la Brochure ci-jointe, Vüe générale des principes de Mr. Needham, que c'est faussement que Mr. de V. lui impute d'avoir cru faire des anguilles avec de la farine; on peut s'y convaincre que ces petits corps

mouvans que ce savant Physicien a observés & vû se détacher des corps organisés dans les infusions qu'il en faisoit, n'ont jamais été pris pour des animalcules, si non dans le tems de ses premières observations; où prévenu peut-être par les idées de Læwenhoek, il eut quelque doute sur les anguilles apparentes (a), de la colle de farine; mais il en revint ensuite de ses nouvelles observations imprimées en 1750 & 1769; où il a apprécié & rangé à sa place chaque espèce d'êtres microscopiques.

*Dans la Vûë générale de ses principes Mr. N** observe que pour défendre la Religion, il n'est pas nécessaire de s'appuyer sur aucun système, ni sur celui des germes préexistants, ni sur celui de l'épigénese. En effet, si l'on peut très innocemment soutenir l'un ou l'autre sentiment sans blesser la Religion, vouloir l'appuyer sur l'un des deux à l'exclusion de l'autre, qu'on croit faussement incompatible avec la saine doctrine; c'est non-seulement faire injustice à des Auteurs bien intentionnés, mais encore appuyer la Religion sur une incertitude. Car en ce cas toutes difficultés physiques ou métaphysiques suscitées par différens philosophes au système des germes préexistants, par exemple, deviennent autant d'objections indirectes contre la Religion; & une fausse supposition devient une pierre d'achoppement à la plupart des hommes, qui ont l'imprudence de ne point détacher de nos malheureuses hypothèses les vérités divines.*

(a) Mr. N**, ne regarde pas ces anguilles comme apparentes, mais comme très-réelles: dans la Vûë générale de ses principes, qu'il vient de publier, il dit expressément que ce sont des êtres vivipares, qu'elles sont aquatiques de leur nature.

„ Si depuis que j'ai commencé à observer,
 „ m'écrivit Mr. N**, j'ai toujours soutenu le
 „ système de l'épigénèse, c'étoit non-seulement
 „ parce que je le croiois le plus probable,
 „ mais aussi parce que j'ai voulu démontrer
 „ que c'étoit une chose absolument indifférente
 „ à la Religion. Par ce moyen j'ai écarté tout
 „ ce qu'une Philosophie mal intentionnée pou-
 „ voit susciter en cette matière pour obscurcir
 „ la saine Doctrine; & j'ai eu la satisfaction
 „ d'observer que le célèbre Haller dans sa Pré-
 „ face de la traduction allemande de l'*Histoire*
 „ *naturelle* de Mr. de Buffon, avoir rendu cette
 „ même justice, tant à mes sentimens en cette
 „ matière qu'à ceux de Mr. de Buffon (b). En
 „ effet, soit que sous la conduite continuelle
 „ de Dieu, les corps organisés se produisent de
 „ nouveau, chacun dans sa matrice spécifique,
 „ par des loix générales auxquelles l'Univers
 „ est assujetti; soit qu'ils aient été faits au
 „ commencement du monde par une loi spé-
 „ ciale pour se développer ensuite, la souve-
 „ raineté de Dieu, sa toute-puissance, sa sa-
 „ gesse, & par conséquent la Religion qui les
 „ suppose, n'y sont nullement intéressées. „

Exam. crit.
de l'hist. nat.
de M. B. pag.
 316

(b) Nous doutons que Mr. Haller en justifiant
 Mr. de Buffon, ait bien combiné toutes les parties
 de son grand ouvrage. Nous avons démontré qu'el-
 les tenoient si peu ensemble que l'on ne pouvoit
 approuver l'une sans condamner l'autre.

Réponse de Mr. Flexier de Reval.

M O N S I E U R ,

J'ai reçu les observations que vous m'avez communiquées de la part de Mr. N** : Je suis bien flatté du jugement que le célèbre Académicien porte du Catéchisme Philosophique; & trop prévenu en faveur de ses lumières pour n'en pas profiter dans une seconde édition de cet ouvrage.

Je suis très-fâché de ne pas avoir repoussé avec plus de force la déclamation impuissante de Mr. de V. contre une réputation aussi bien établie que celle de Mr. N**. Je saisirai l'occasion de réparer cette faute. Mais je puis vous assurer d'avance que ce n'est pas d'après Mr. de V. que j'ai jugé les systèmes de Messieurs N** & Buffon.

Il est vrai que j'ai cru sur la parole de Mr. de V. que Mr. N** étoit Irlandois & qu'il avoit été Jésuite : Je croiois que le Poëte-Philosophe me respectoit assez pour ne pas hasarder des faits aussi aisés à éclaircir que ceux-là. Je ne vois pas d'ailleurs quel intérêt il pouvoit avoir de faire Mr. N** Irlandois plutôt qu'Anglois. Quant à la qualité d'ex-Jésuite, supposé qu'elle fut effectivement attachée à Mr. N**, c'est un malheur que je serois bien éloigné de lui reprocher, je le partagerois avec lui.

Le système de Mr. N** m'est connu par l'Histoire naturelle de Mr. de Buffon, dont il a été le coopérateur, par la Bibliothèque impar-

riale (a), par les Lettres d'un Américain (b) &c.
 Je n'ai cité Mr. de V. que parce que son autorité
 me paroissoit plus propre à persuader les Maté-
 rialistes & les Libertins, dont il est l'Oracle, &
 parce que j'avois formé un dessein général de com-
 battre une fausse Philosophie par les armes de ses
 défenseurs.

Le principal
 Auteur est le
 célèbre Mr.
 de Formey.

(a) Ouvrage périodique commencé en Janvier
 1750, & fini en Juin 1758, imprimé à Leyde chez
 Luzac. Quoique les Auteurs de cette *Bibliothè-*
que impartiale aient été souvent très-partiaux &
 quelquefois furieux contre les Catholiques-Romains,
 l'on doit reconnoître leur impartialité & en même-
 tems la sagesse de leur critique, en ce qui regarde
 les matières Philosophiques. Ils ne sont assurément
 pas prévenus contre Mr. N**. qu'ils défendent
 même contre Mr. de Lignac : voici cependant
 comme ils finissent leurs observations. " Le système
 „ de Mr. N**. conduit donc à prendre à la lettre
 „ ce qu'il dit ailleurs, que l'organisation se termine
 „ en intelligence, en sensation, en vitalité. Arrêtons-
 „ nous ici. Ce seroit une chose des plus accablantes,
 „ que le fruit des études & des recherches
 „ dont l'homme est capable, fût de le replonger
 „ dans l'incertitude, & de brouiller toutes les no-
 „ tions qu'on s'est crû en droit d'appeller éviden-
 „ tes; ce seroit, dis-je, la conviction la plus désô-
 „ lante pour l'homme, si par bonheur le flambeau
 „ d'une saine critique ne dissipoit ces obscurités,
 „ & ne rejettoit les prétendus écarts qu'on voudroit
 „ attribuer à la nature, sur ceux dont l'imagina-
 „ tion féconde les a conçus. „

(b) Mr. l'Abbé de Lignac. Les critiques multi-
 pliées de cet Auteur contre Messieurs de Buffon, de
 Condillac & Needham, ne sont pas toutes égale-
 ment fondées; mais il est impossible de se refuser
 à toutes, & particulièrement à celles qui regardent
 la génération des êtres vivans.

Mr. N** semble croire que je rejette l'Épigénese comme opposée à la Religion : je ne crois avoir rien dit qui marquât de l'aversion pour ce système. J'ai montré que nous ignorions parfaitement les principes physiques de la génération ; j'ai parlé des germes préexistants comme de l'Épigénese ; j'ai écarté de mon ouvrage toute idée systématique avec une attention qui tient du scrupule ; j'ai déclaré expressément que tout ce qui étoit systématique, étoit étranger à mon objet, & je ne crois pas m'être contredit.

J'ai dans mes Collections Littéraires un grand nombre d'extraits & d'observations en faveur de l'Épigénese ; j'ai toujours regardé les germes préexistants comme une doctrine paradoxale : mais le système de Læwenhoek m'a paru devoir être placé dans une classe distinguée de ces deux opinions ; je l'ai crû faux, absurde, irréligieux & ennemi de la bonne Physique, ainsi que tout ce qui sembloit favoriser les générations équivoques.

Mr. N** qui a eu autrefois du goût pour ce système, l'a abandonné depuis : je lis dans ses Vûes générales, p. 8. " C'étoit le doute momentané d'un jeune Auteur qui tâtoit alors, " & ne marchoit pas encore à pas fermes. „ Les grands hommes n'ont point de peine à convenir d'un écart, l'étendue de leurs connoissances & une réputation aussi brillante que solidement établie, les met en état de convenir d'un tort sans affoiblir leur gloire ; les génies ordinaires craignent de s'appauvrir en perdant le peu qu'ils ont acquis de célébrité ; la prétendue honte d'un désaveu les opiniâtre & les fixe dans l'erreur.

Mr. N** rejette donc aujourd'hui les imaginations de Læwenhoek & de quelques autres Mi-

croscopistes : il dédaigne l'ancienne erreur de generatione ex putri ; il reconnoît dans l'Epigenese des loix arrêtées, immuables, éternelles, dessinées par le doigt du Créateur ; il nous en assure dans la Vûë générale, il la répète dans le fragment de la Lettre que vous m'envoiez. Je ne doute plus de ses vrais sentimens, j'en suis convaincu : Mais permettez-moi quelques réflexions sur la Vûë générale.

D'abord Mr. N** forme cette échelle graduée d'Etres :

Minero-végétal,
Végéto-végétal,
Végéto-vital,
Et végéto-sensitif.

Cette échelle, qui a déjà un air assez mystérieux, semble s'obscurcir encore par les explications que l'Auteur y donne. Nous ne pouvons découvrir dans ce qu'il dit du regne Minero-végétal, de ses adhésions, de ses attractions cubiques &c. que des idées de Systémateur. Que les Chimistes modernes soient d'accord sur ce point ou non, le Philosophe circonspect ne prononcera pas ; il sait que les Chimistes & les hommes en général ont eu dans tous les tems des opinions dominantes qui n'en ont pas été plus vraies à la faveur de leur universalité.

« Végéto-vital appartient, dit-il, aux zoo-
phytes qui sont purement vitaux sans être
sensitifs. » Cette définition nous étonne : nous
avons toujours regardé les zoophytes comme des
végétaux dotés de quelque sensibilité. Tous les
Physiciens que nous avons consultés sur ce sujet,
ont pensé comme nous, & ont considéré tout

zoophyte comme un plant-animal, ou animal enraciné. Le nom même exprime cette idée, & cette idée n'est que le résultat des phénomènes que la chose présente.

“ Le sensitif, poursuit Mr. N**, ne peut résider que dans une ame immatérielle & simple. „ Soit, mais comment me convaincrai-je que le polype, l'animal-fleur, la *Dioncea muscipula*, &c. n'ont pas une ame immatérielle ? “ Si elle étoit immatérielle, dit Mr. N**, p. 5, il est évident qu'elle ne pourroit se partager. „ Soit encore : mais comment scai-je, si elle se partage en effet ? N'est-il pas plus naturel de croire que les parties disséquées du corps venant à se réparer & à se réintégrer par les esprits séminaux & spermaticques qu'elles renferment, sont animés par de nouvelles ames, distinguées de l'ame qui animoit le corps avant sa division ? Nous prions Mr. N** de bien vouloir lire la page 192 du Catéchisme Philosophique.

Après avoir divisé, selon son système, les différens regnes de la nature, Mr. N** conclut, p. 3. “ La matière est donc active à sa façon par des forces intrinsèques. „ Je l'ai dit, je n'aime pas les systèmes & ne me déclare point aisément ni pour ni contre les opinions ; mais si c'est un système que de refuser une activité intrinsèque à la matière, je dérogerai à ma règle générale & adopterai ce système ; je regarderai constamment comme une illusion toute activité attribuée à la matière, être passif & incapable de se donner un mouvement quelconque.

Je ne sais par quelle délicatesse j'ai été fâché de voir au milieu de ces végétaux, minéraux & sensitifs, la divinité unie à l'humanité dans la Personne de Jesus-Christ, p. 3. Je sais combien

les vûes de Mr. N**. sont pures, elles sont même pleines de piété & de zèle. Il parle ici à l'Auteur du Syllème de la nature; son indignation le transporte au-delà du séjour des erreurs & le rapproche des objets sublimes de la Religion; mais nous croions qu'il faut tenir les amateurs d'une Philosophie ténébreuse à quelque distance de ces respectables matières, ne les instruire que par les maximes de la sagesse profane, & ne faire parler la Révélation que lorsque la gravité des choses controversées exige son autorité :

Nec Deus interfit, nisi dignus vindice nodus
inciderit.

H. a. p.

“ Les parties du corps humain sont irritables
» par une force matérielle intrinsèque. P. 4. »
Irritable, n'est pas l'effet d'une force, c'est un état passif qui n'est autre chose qu'une construction ou disposition propre à être agité, ébranlé, balancé, irrité. La corde d'un arc, ou d'un luth n'a ni force ni action : Si personne ne les irrite, elles resteront dans un repos éternel. La poudre à canon qui envoie dans l'air des vides entières, n'est qu'une masse inerte, si le feu ne l'irrite.

“ Vie purement matérielle, qui est modifiée
» par la divinité selon les circonstances, p. 4. »
Cette expression a un sens très-différent dans Mr. N**. & dans Spinoza; mais elle est exactement la même : Elle est d'ailleurs si peu propre à exprimer la chose dont il s'agit, que je ne voudrois pas m'en servir par amour pour la précision & la clarté.

“ Les absurdités nombreuses, qui se trouvent
» dans l'opinion des germes préexistants avec
» l'impossibilité absolue d'expliquer la naissance

des monstres & des espèces mitoiennes, m'ont « déterminé à embrasser l'ancien système de « l'Épigenèse, page 6. » Ces mêmes raisons m'ont fait rejeter les germes préexistants, sans adopter aucun système particulier. Je me suis appliqué à prouver qu'aucun ne pouvoit subsister; mon parti me semble le plus sûr. Je ne refuse néanmoins pas de me déclarer pour l'idée générale de l'Épigenèse telle que Mr. N**. l'exprime dans sa Lettre; mais j'avoie de bonne foi que je ne me sens point de goût pour le détail qu'on y fait servir. Souffrez que je dise en passant, qu'en citant Aristote, Hyppocrate, Bacon &c. p. 7; on oublie le bon Père Kircher, qui a parlé de l'Épigenèse, telle que Mrs. de Buffon & N**. La conçoivent, avec plus de profondeur & d'étendue que tous les anciens & modernes. C'est chez lui que Mr. de Buffon a pris ses idées & souvent ses expressions. Si Mr. N**. en juge autrement après avoir confronté les endroits cités dans l'Examen Critique de l'Histoire naturelle &c. je consens à me condamner moi-même, & à convenir que je ne suis point heureux en fait de comparaisons.

Les petits filamens des huitres, dont parle Mr. N**, pag. 7, me semblent un hors-d'œuvre, ils ne font rien ni à l'activité de la matière, ni à l'Épigenèse, ni à la division des différens regnes de la nature. Ils ne sont bons qu'à réfuter les anguilles de colle de farine, que Mr. N**. néanmoins dans la page suivante dit être de vrais êtres vivipares &c. Ici j'avoie que je suis dérouteré & qu'en vain je cherche quelque succession dans les idées que me donne la Vûë générale.

« On découvre une multitude de parties « vitales qui ne font rien moins que des animaux « ni même des corps organisés parfaits, p. 8. »

Soit; Mr. Buffon dit la même chose, & ailleurs il dit tout le contraire (c). Cela prouve que ces découvertes se prêtent à tous les systèmes.

“ Il est vrai que de certains Lecteurs qui
 „ disent des choses abstraites sans l'attention
 „ nécessaire ont pû me soupçonner d'avoir
 „ donné dans la génération équivoque, p. 8. „
 Mr. N**. convient dans la même page qu'il a
 donné autrefois dans cette opinion, mais que ce
 n'étoit que le doute d'un jeune Auteur. Vous me
 dites la même chose dans votre Lettre. Ce n'est
 donc point la distraction des Lecteurs qui a fait
 soupçonner Mr. N**. Je ne me défends pas
 au reste de quelques distractions; j'en ai même
 beaucoup, & Mr. N**. me caractérise très bien.
 Si les distractions s'accroissent en raison directe de
 l'obscurité, ou de l'incompréhensibilité des choses,
 elles ont ici un droit particulier de monter fort
 haut.

“ L'activité de la matière ne sauroit jamais
 „ arriver à la sensibilité, encore moins à la
 „ puissance intellectuelle, pag. 10. „ Cela est
 excellent; Mr. N**. met une barrière invincible
 entre lui & les Matérialistes : du mouvement à
 la

(c) “ Ces corps organisés (déjà sensibles & vus
 „ au microscope) ne sont pas encore des animaux,
 „ ni des corps organisés semblables à l'individu qui
 „ les produit, T. II. p. 220. — La substance des
 „ parties organiques est la même que celle des Etres
 „ organisés . . . Il faut des millions de parties
 „ organiques semblables au tout, pour faire un indi-
 „ vidu sensible. . . Un polype n'est qu'un assen-
 „ blage de petits polypes, comme des millions de
 „ petits cubes de sel accumulés font un cube sensî-
 „ ble, T. II. p. 20. „

E Littéraire. Avril 1774. 251

La sensibilité, du mouvement à l'intelligence, il y a une distance immense. Mais il est plus naturel encore de ne reconnoître aucun mouvement propre à la matière; nous croions l'avoir démontré d'après le Philosophe de Genève.

pag. 21, 22
&c.

Tableau historique de l'esprit de Mr. de Voltaire.

LE *Tableau philosophique de l'esprit de V.* est resté sans réponse, & il ne faut pas en être surpris. Ce sont des faits publics & avoués, dont on ne peut récuser la certitude. L'Auteur du *Tableau historique* prétend réfuter le *Tableau philosophique* en faisant un éloge pompeux du Philosophe *des délices*; mais ces éloges ne touchent aucun des points en question. C'est comme si j'opposois le Panégyrique composé par Pline à tout ce qui paroît flétrir la mémoire de Trajan. Encore cette méthode de justifier pourroit-elle paroître excusable, si l'Auteur avoit quelque talent pour les Panégyriques; mais c'est un énumérateur aussi froid, qu'il est partisan échauffé de tout ce qui est du ton actuel du siècle; en un mot, un esprit admirateur & servile, qui suit la routine, & qui parle en machine; on en jugera par ce début sublime qui caractérise son génie & sa pièce :

Déc. 1771;
p. 412.

*Noble & brillant Auteur d'une illustre famille,
Toi, dont Sémiramis se vante être fille
Pere de Mahomet, d'Oedipe, de Brutus,
Dont le fils le plus faible atteste les vertus;
D'où sort Tancrède, Oreste, Adelaïde, Alzire,
Mariamne, Olympie, & Mérope, & Zaïre.*

R

Héroïnes, Héros de gloire environnés,
 Par la main du Public tant de fois couronnés;
 Si fiers d'être sortis du sein de ton génie,
 Ils provoquent le Cid, Electre, Iphigénie,
 Ne les blâme pas trop de leur témérité &c.

Après cela il est évident que Mr. de V. n'a jamais écrit contre la Religion, contre les bonnes mœurs, contre la raison &c, si on ôse le dire après le début de cet effrayant Poëme,

L'on ne peut de Niobe éviter le destin.



Observations sur les commencemens de la Société,
par Mr. Millar, Professeur en Droit à l'Uni-
versité de Glasgow, traduites de l'Anglois. A
 Paris, chez Pissot. 1773.

ON se tromperoit beaucoup si on espéroit de trouver dans ces observations de grandes lumières sur les premières époques de la Société humaine. Mr. Millar a du goût pour l'idée favorite des Philosophes qui, pour établir l'égalité de l'homme & de la brute, relèguent le Maître & le Roi de la nature dans le séjour des bêtes féroces, & le font ensuite entrer en société avec ses semblables, à la faveur d'une organisation perfectionnée; ou par les soins de quelque sage Législateur. Nous autres bons Chrétiens nous y allons plus simplement; nous croïons, d'après l'Écriture, les témoignages multipliés de l'histoire, & les notions générales de la raison humaine, que les premiers

hommes ont vécu en société, que plusieurs ensuite sont devenus sauvages; quelques-uns le sont encore; plusieurs ont été ramenés aux douceurs de la société. De l'horreur des forêts & des repaires des antropophages Mr. Millar passé aux charmes de l'amour: Il en parle comme un Philosophe galant, & un homme qui se connoît en tableaux propres à animer des passions déjà trop actives d'elles-mêmes.

Théopompe, ou Dialogues apologétiques de la Religion Chrétienne. A Naples, chez Raimond
1773.

L'Auteur de cet Ouvrage démontre, par des preuves de fait, que les Incrédules modernes sont des plagiaires impuissans qui n'attaquent & ne se défendent que par les armes usées des Julien, des Porphyre, des Jamblique. Il prouve également bien que leur incrédulité ne se soutient pas, & que l'approche de la mort la dissipe presque toujours. Il rapporte une Lettre que le célèbre Loke, étant au lit de la mort, écrivit à Collins avec ordre de ne la lui remettre, qu'après que Loke seroit expiré. Voici la traduction de cette Lettre: « Puissiez-vous vivre heureux, mon cher ami, & jouir long-tems de la santé, de la tranquillité de l'esprit, & de toutes les graces dont la Providence vous a favorisé. Vous m'avez aimé, pendant ma vie, & je ne doute point que ma mémoire ne vous soit encore chère. Tout le fruit que je souhaite que vous retiriez de ma mort, c'est d'être bien convaincu que ce

Août 1770,
P. 27.

Oct. 1770,
P. 254.

« monde n'est qu'un théâtre de vanité, & qu'il
 « ne procure aucun solide contentement. Il n'y
 « a qu'une bonne conscience & la pensée d'une
 « vie future dont on doit faire cas. Voilà
 « ce que je puis vous assurer par ma propre
 « expérience, & ce que vous éprouverez vous-
 « même, quand vous serez appelé pour rendre
 « compte de vos actions. Adieu; je vous sou-
 « haite tout le bien possible. J. LOKE. »
 On trouve cette Lettre dans un petit Ouvrage de
 Withon, contre l'Auteur des Fondemens de la
 Religion Chrétienne.

— — — — —

Quelques personnes invinciblement attachées aux opinions de Mr. de Buffon, ayant encore quelques doutes sur les chiens-loups, dont nous avons parlé dans notre dernier Journal au sujet du *croisement des espèces*; nous croions devoir guérir cette espèce de Pyrrhonisme par une Lettre du Marquis de Sp.** à Mr. le Baron de W*, & une autre à Mr. de Buffon.

MONSIEUR & CHER VOISIN,

*Vous ne serez jamais dans le cas de mettre
 ma complaisance à l'épreuve, comme vous sem-
 blez le craindre; puisque je ne désire que les
 occasions de vous être utile en quelque chose, &
 que mon grand plaisir est d'obliger mes amis. Je
 ne puis vous faire un détail plus circonstancié
 de l'événement dont vous me parlez qu'en vous
 envoyant la copie de la Lettre que j'écris à
 Mr. Buffon peu de tems après la naissance des*

chiens-loups ; il n'a pas daigné me répondre quoiqu'il eut répondu à deux Lettres que lui avoit écrit sur le même sujet un de mes amis, mais qui, n'ayant pas suivi aussi scrupuleusement que moi la conduite de ces animaux, & ignorant bien des précautions que l'on avoit prises, avoit négligé plusieurs circonstances essentielles qui laissoient encore lieu à Mr. Buffon de douter de la vérité du fait ; le Plin François voyant toutes les objections prévenues par ma Lettre, & ne voulant pas apparemment se dédire, prit le parti de ne rien dire du tout. Je ne vous parlerai donc que du changement que j'ai remarqué dans les jeunes chiens-loups depuis ce tems. J'en avois quatre, j'en ai donné deux à mes amis qui sont morts, & j'ai heureusement conservé les deux miens qui sont mâle & femelle ; je suis curieux de savoir s'ils produiront ensemble, ce qui prouveroit que le chien & le loup sont deux animaux de la même espèce, du moins en suivant l'opinion, que je ne crois point vraie, que des êtres mêlés n'engendrent pas (*). J'ai remarqué qu'ils sont extrêmement carnaciers, & ne mangeroient presque point si on ne leur donnoit que du pain, quelques précautions que l'on ait prises depuis leur naissance pour les y accoutumer. Ils conservent beaucoup de l'humeur sauvage de la mere, & s'effarouchent de tous les objets qui leur

(*) Une expérience de six mille ans a donné trop de poids à ce sentiment pour qu'on puisse le rejeter sans des preuves multipliées du contraire. Un mulet fécond du tems d'Aristote & un autre en 1703, ne peuvent faire exception à une stérilité générale : & ces deux faits sont d'ailleurs très-incertains.

paroisſent nouveaux. Ils ſont néanmoins fort careſſans , mais ils diffèrent de la mere par la diſtinction que je leur vois faire des perſonnes qu'ils connoiſſent & qu'ils ſuivent par préférence ; ce que la louve ne faiſoit point , elle ſuivoit indifféremment le premier venu. Je doute qu'ils ſ'attachent cependant jamais à perſonne autant que les chiens. Ils cherchent à flatter tous les chiens pour les engager à jouer avec eux , ce que faiſoit auſſi la louve ; mais il n'y en a que très-peu qui le font , ayant autant de répugnance pour eux que pour la mere qu'ils ſemblent connoiſtre pour ce qu'elle eſt , à l'odeur , la démarche lourde , la couleur , & la rudelle du poil. Ils ne peuvent pas dreſſer leurs oreilles comme elle , quoiqu'ils les aient placées de même ; on voit qu'ils veulent le faire , mais ils n'en ont pas la force , & ils en laiſſent toujours pendre la moitié. Juſqu'à préſent le mâle a la queue comme les chiens ordinaires , la femelle eſt venue avec une queue de quatre doigts de longueur tout au plus , de même que le chien ſon progéniteur. Je vais vous faire la deſcription de ce dernier animal : C'eſt une eſpèce de mâtin , poil rat , tout blanc avec de grandes taches noires , de la plus grande douceur , & que je fais dreſſer à préſent pour le ſanglier. Je l'ai préféré à cauſe de ſa taille , car j'avois un chien d'arrêt , qui aimoit autant la louve que lui. J'oubliois de vous dire , que les jeunes qui ont la voix très-forte pour hurler , ne peuvent preſque pas aboyer. Voilà , mon cher voiſin , le détail le plus circonſtancié que je puiſſe vous donner , & qui , je crois , doit ſuffire pour détromper tous ceux qui croiroient avec Mr. Buffon le contraire , entr'autres Mr. Valmont de Bomar dans ſon Dictionnaire d'hiſtoire naturelle ; je voudrois

que ce dernier fut informé de tout ce détail; je suis persuadé qu'il se retracteroit & qu'il conviendrait du tort qu'à Mr. de Buffon de préférer des opinions démontrées fausses à la satisfaction d'éclairer les hommes & de les détromper de leurs préjugés. Vous pouvez montrer cette Lettre à qui vous voudrez. On trouvera peut-être que le style n'en est pas beau, mais j'ai dit la vérité.

N**. Le 3. de l'an 1774.



Copie de la Lettre adressée à Mr. de Buffon.

DE retour d'un petit voyage que j'ai été obligé de faire dans le mois de Juin; j'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites faire à Mr. Surinay de Boissy, que j'avois prié de vous mander, pendant mon absence, un événement, auquel j'ai moi-même beaucoup de peine d'ajouter foi, quoique j'eusse pris toutes les précautions pour en assurer le succès; tant j'étois prévenu en faveur de vos observations, dont je suis encore aujourd'hui bien éloigné de méconnoître la sagesse & l'exactitude. Cependant le fait dont vous a parlé Mr. de Boissy, est incontestable; vous en conviendrez, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; j'en pourrois prouver tout le détail par l'aveu de plus de trois cents personnes qui comme moi en ont été témoins oculaires. Cette louve avoit tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un Païsan qui l'avoit prise dans les bois après avoir tué la mere; je lui fis sucer du lait pendant quelques jours jusqu'à ce qu'elle put manger de la viande;

je recommandai à ceux qui devoient en avoir soin de la caresser continuellement pour tâcher de l'appriivoiser, elle devint à la fin si familière que je pouvois la mener à la chasse dans des bois éloignés de plus d'une lieue sans risquer de la perdre, elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit les jours que je n'avois pu la ramener; j'étois plus sûr de la garder près de moi quand j'avois mon chien; elle le caressoit & ils jouoient ensemble comme deux animaux de la même espèce. Jusques-là elle ne faisoit la guerre qu'aux chats & aux poules qu'elle étrangloit sans en vouloir manger. Mais sa férocité augmenta avec l'âge; elle n'avoit pas encore un an que je commençai à m'appercevoir qu'elle en vouloit aux moutons & aux chiennes sur-tout quand elles étoient en folie; dès lors je lui ôtai sa liberté, je la fis museler & je la faisois promener à la chaîne; il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur quand il s'avisoit de la contrarier. Elle avoit un an au moins quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte; elle est dans mon jardin enchaînée depuis la fin du mois de Novembre 1772. Je suis logé au centre de la Ville, on ne peut donc soupçonner qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à être en chaleur, elle s'attacha tellement au chien & le chien à elle, qu'ils hurloient tous deux affreusement quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte la première fois le 28. de Mars, & depuis deux fois chaque jour pendant deux semaines environ. Trois semaines après on s'apperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le six de Juin elle donna ses petits, au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent quoiqu'ils aient les dents très-poiniées & assez

longues; ils ressemblent à de petits chiens, aiant les oreilles un peu longues & à demi pendantes. Il y en a un qui est tout noir avec la poitrine très blanche qui est la couleur du chien, les trois autres sont de la couleur de la mere; ils ont le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne, qui a la queue très-courte de même que le chien dont elle est issue. Ils promettent d'être grands, forts, & très-méchants. La mere en a un soin extraordinaire. Comme vous n'avez point voulu accepter le pere & la mere pour en faire l'expérience vous-même, j'ai pris la liberté de les faire offrir à Son Alt. Royale le Prince Charles de Lorraine pour les mettre dans sa Ménagerie avec deux des jeunes; si S. A. R. n'acceptoit point la louve, je ne suis pas d'intention de la garder en aiant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher qui en a été mordu de façon à devoir rester six semaines sur son lit. Mais je parois que si on la gardoit, elle auroit encore des jeunes avec le même chien. Je crois à présent, Monsieur, avoir répondu par ce détail aux observations que Mr. de Boissy vous auroit épargnées, s'il y fut entré comme moi; & j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. J'ai l'honneur d'être &c. &c.

N*. Le 19. Juillet 1773.



Discours sur la Révélation, par Mr. l'Abbé Couturier, Chanoine de St. Quentin, & Prédicateur du Roi. In-12°. de 58 pages. A Paris chez Moutard. 1773.

Monsieur l'Abbé Couturier est connu par un Panégyrique de saint Louis & une histoire d'Isabelle. L'éloquent & pieux Orateur en considérant le précieux dépôt de la Révélation appuie particulièrement sur le caractère d'uniformité qui en marque toutes les parties. C'est ainsi qu'il appelle cette simplicité de système qui se trouve dans tout ce que la Révélation développe à nos yeux. " Rien ne se détruit, ne se combat. Par un enchaînement admirable, toutes les parties se prêtent une force nouvelle, & se tiennent par des rapports nécessaires & constans. Dans l'origine, le progrès, la consommation de ce prodige, nous trouvons le même plan suivi, soutenu, perfectionné. Oracles, promesses, Dogmes, Loix, Sacrifices, Cérémonies, culte extérieur, relation du passé avec le présent, des tems de la réalité avec les tems de la figure; harmonie de l'ancienne & de la nouvelle Alliance, tout se réunit dans un centre commun de lumière; tout se trouve tracé par une main souveraine dans un grand & magnifique tableau exposé à la vûe de tous les siècles. Une chaîne immense semble lier ensemble le Ciel & la Terre. Les siècles qui s'écoulent répandent la lumière sur les siècles qui ne sont pas : les hommes naissent & espèrent : ils meurent & espèrent encore. „

Mr. l'Abbé Couturier jette ensuite un coup d'œil rapide sur les oracles des Prophètes, & les miracles qui déposent en faveur des vérités révélées; prodiges qu'une Philosophie insensée ôse représenter au vulgaire comme inutiles, comme impossibles même, comme contraires aux loix immuables de la nature, comme l'ouvrage de l'art & de l'imposture, comme une preuve commune aux autres Religions & peu concluante pour la Révélation chrétienne. " Examinons-les, ces miracles, dit l'Orateur, avec les yeux de la raison éclairée; voyons-les attestés par des témoins dignes de mériter notre confiance; supérieurs aux efforts de l'art & du mensonge, victorieux du tems & des siècles; voyons les Peuples éclairés, convaincus par l'éclat de ces merveilles; les Martyrs donner leur sang pour en attester la certitude : Voyons la liaison nécessaire entre ces prodiges & les autres événemens, le caractère de vérité par-tout répandu; la simplicité des circonstances qui les accompagnent, la publicité qui les montre, la différence glorieuse qui les caractérise. Voyons les obstacles à vaincre pour établir la foi de ces prodiges, l'ignorance à éclairer, l'empire du préjugé à combattre, le regne de la superstition à détruire. Embrassons d'un coup d'œil tout le plan d'une Révélation divine, & dès-lors nous reconnoîtrons aisément la nécessité de ces prodiges qui parlent à nos yeux; & dès-lors nous dirons que la puissance divine ne peut se manifester d'une manière plus digne, & que toutes nos répugnances doivent se briser contre ce spectacle de la Divinité ainsi manifestée. „

Voici ce que l'Abbé C. répond à ceux qui désireroient une Révélation dégagée de toute obscurité.

« Mais quand elle seroit accordée à nos desirs , cette Révélation nouvelle & plus lumineuse , seroit-elle plus efficace sur nos esprits ? Une autre manifestation pourroit-elle offrir à la docilité des hommes des motifs plus forts que ceux que la Révélation présente propose ? les mêmes intérêts ne se réveilleroient-ils pas ? les mêmes passions ne parleroient-elles pas ? les prodiges devenus plus communs deviendroient moins frappants , moins utiles à la Religion ; ils ne répondroient pas à leur destination naturelle ; les yeux accoutumés à ce spectacle ordinaire , cesseroient de les regarder comme des traits de la toute-puissance divine. Et que deviendroient l'histoire de la Révélation , si chaque génération avoit le droit d'exiger de nouveaux prodiges pour déterminer son hommage ? consultons les faits ; les hommes n'ont-ils pas été les mêmes dans tous les tems ? lorsque la Révélation éclatoit de la manière la plus lumineuse par le concours réuni de tant de prodiges , elle n'a pû soumettre l'indocilité des esprits ; par quel privilège trouveroit-elle aujourd'hui plus de soumission ? & si de nos jours tout le spectacle de la Révélation Chrétienne , revêtu de toute la pompe des siècles , accompagné de toutes les preuves de vérité , ne peut triompher de notre obstination , ne peut-on pas dire qu'un mort sorti du tombeau , ne nous persuaderoit pas ? Eh ! que pourroit-il en effet nous dire de plus fort que ce qui est contenu dans les Livres sacrés ? & pourquoi l'oracle de ces Livres saints , seroit-il moins puissant , moins terrible que la voix d'un mort sorti du tombeau. »

*Etrennes aux Philosophes. A Paris chez Monori
1773.*

“ **T**OUS les méchans hommes, dit l'Auteur, se donnent pour Philosophes. Leur Philosophie se borne, il est vrai, à n'avoir point de Religion & à jouir par tous les moyens possibles des avantages que le hasard leur a donnés. N'est-ce pas à-peu-près-là que se réduit la Philosophie dominante du siècle ? Jamais ce nom ne fut prostitué avec plus d'infamie. Tous les gens sans principes l'usurpent avec audace. Les jeunes gens sans idées & sans mœurs donnent à leur délire cette dénomination sacrée. Les valets insolents couvrent aussi leur livrée de ce manteau vénérable. Il en est aujourd'hui de la dignité de Philosophe comme de celle de Consul du tems de Caligula : les bêtes de somme finiront par s'en voir décorées. „

La nature dévoilée, ou théorie de la nature, dans laquelle on démontre par une analyse exacte de ses opérations, comment & de quoi toutes choses prennent naissance, comment elles se conservent, se détruisent, & se réduisent de nouveau en leur essence primordiale. A Paris.

ACe titre on reconnoît le style emphatique des anciens Hermétiques. Paracelse, Cornicille-Agrippa & leur maître Trifinégiste

n'ont jamais rien dit de plus profond. Aussi cette nature dévoilée, & jamais plus enveloppée, est-elle copiée de leurs ouvrages, souvent mot à mot. Les mystères & les visions y sont aussi multipliées que dans le Livre de Marie d'Agréda. L'Auteur avertit les Chimistes de ne pas faire d'opérations avec le sang humain encore chaud : sans quoi un spectre se forme dans l'alembic & y fait un bruit épouvantable. C'est dans ce siècle qu'on a été répéter ces contes : cela prouve que les folies sont de tous les siècles.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon avoit proposé pour le Prix de cette année un sujet intéressant, savoir : *Quelles sont les maladies, dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle-ci à l'agissante : & à quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remèdes ?* L'Académie n'a pas été satisfaite des ouvrages qu'on lui a présentés, & proposé le même sujet pour le Prix de 1776. Nous ne prétendons pas décider une question qui partage depuis si long-tems la Faculté de Médecine, & qui ne se décide que trop souvent aux dépens des malades ; il nous paroît certain que l'opinion des *Expectants* est en général la plus sûre, & qu'une diète absolue, quelques boissons rafraichissantes, ou aigres s'il y a quelque danger de corruption, guériroient plus de malades que toutes les Pharmacies de

l'Europe : mais cette opinion combat trop d'intérêts à la fois pour être jamais fort répandue ; les malades mêmes n'ont aucune confiance dans un Médecin qui n'ordonne rien ; s'il quitte le malade sans laisser un long *recipe* sur la table , il est regardé comme un homme étranger dans l'art de guérir.

Le Prix de l'an 1775 est destiné à celui qui aura fait connoître *Quels sont les avantages que les Mœurs ont retirés des exercices & des jeux publics, chez les différens Peuples & dans les différens tems, où ils ont été en usage ?* Une Philosophie systématique , ou quelque brillante éloquence pourront débiter des merveilles sur l'influence de ces exercices sur les mœurs ; mais le simple bon sens , guidé par le flambeau de l'histoire, n'aura pas l'avantage d'avoir fait la même découverte. Les Athéniens , les Spartiates , les Romains ont toujours aimé les Jeux , & leurs mœurs n'ont jamais été fort épurées. Quand même chez les Peuples à exercice il y auroit eû plus de vertu que chez les autres , l'homme sage chercheroit probablement ailleurs la raison de cette différence. Il jugeroit que c'est le naturel d'un Peuple qui se décide pour ou contre les Jeux publics , & que ce ne sont pas les Jeux qui réglent le naturel. Les Nations qui aimoient les Jeux violens , étoient d'ailleurs laborieuses & actives ; invincibles à la fatigue , amies d'une agriculture pénible. Un travail dur & assidu , une éducation sévère formoient en eux des hommes utiles & d'excellens Soldats :

Non his juventus orta parentibus

Infecit aquor sanguine punico ,

*Pyrrhumque & ingentem cecidit**Antiochum, Hannibalemque dirum;**Sed rusticorum mascula militum**Proles, Sabellis docta ligonibus**Versare glebas, & severa**Matris ad arbitrium recises**Portare fustes. Hor.*

La Terre est le sujet de la dernière Enigme.

E N I G M E.

*Celui qui détruit tout, est celui qui m'engendre,**Pourvu qu'on sache l'art de ménager le vent,**Et que par un souffle savant**On tire mon corps de la cendre.*



NOUVELLES POLITIQUES.

R U S S I E.

PETERSBOURG. (Le 26. Février.)

LE premier jour de l'an, on avoit trouvé à la Cour une Lettre cachetée , avec cette souscription : *A ouvrir par l'Impératrice en personne* ; que cette Lettre ayant été remise à l'Impératrice par celui qui l'avoit trouvée, elle l'avoit ouverte elle-même, & avoit vû que l'Auteur qui lui communiquoit diverses affaires, ne l'avoit point signée, mais qu'il se qualifioit uniquement du titre d'honnête homme; que Sa Maj. Impériale souhaitant néanmoins d'en connoître l'Auteur, l'avoit fait chercher le lendemain par la Police dans toutes les maisons de la Ville & avoit fait savoir par des Avertissements affichés, que désirant de lui parler sur le contenu de sa Lettre, il pouvoit s'annoncer sans crainte le Mardi 6. Janvier (vieux style) entre les sept & huit heures du matin chez le Prince de Gallitzin, Grand-Maréchal de la Cour, qui avoit ordre de le présenter à Sa Maj. Impériale en personne; mais que comme l'Auteur, dont on n'a pû encore découvrir le nom, n'avoit pas jugé à propos de se rendre à cette invitation, la Lettre avoit été brûlée le Samedi suivant 8. du même mois (vieux style) par la main du Bourreau,

On garde le plus profond silence sur les affaires de l'intérieur de l'Empire, dont il n'est pas prudent de s'entretenir avec des personnes de la discrétion desquelles on ne seroit pas sûr. Les mouvemens que l'on voit faire; des recherches qui ne se font pas si secrettement qu'on n'en devine le motif; quelques personnes que l'on voit souvent & que l'on ne voit plus depuis quelque-tems; la circonspection avec laquelle on se conduit & l'attention que fait le Gouvernement aux démarches de différentes personnes, sur-tout des étrangers; tout cela ne donne pas une idée bien avantageuse des choses qu'on pallie avec tant de soin. La Gazette de la Cour n'a pas encore rompu le silence sur les scènes d'Orenbourg. Elle s'est bornée à indiquer l'attroupement de quelques vagabonds féroces & dangereux. Mais une bande de voleurs n'auroit apparemment pas défait le Général Kar, ni obligé le Général Bibikow à remplacer ce dernier avec une Armée de 20000 hommes, ni enfin obligé l'Impératrice à faire émaner le Manifeste suivant.

NOUS CATHERINE II. *par la grace de Dieu, Impératrice de Toutes-les-Russies, &c. &c. &c.*
Savoir faisons à tous nos fidèles Sujets : Que nous avons appris avec une extrême indignation & à notre grande douleur, que dans les Districts, qui bordent la Rivière d'Irgis, au Gouvernement d'Orenbourg, un Cosaque déserteur & fugitif du Don, nommé Jemeljan Pugatschew, après avoir erré par la Pologne & avoir rassemblé une Troupe de Bandits de sa sorte, exerce depuis peu, dans les dits Districts, des brigandages horribles, en privant, de la manière la plus inhumaine, les Habitans de leurs Biens, de leurs possessions, & même de la vie; & que, pour renforcer de jour en jour davantage son Parti, qui jusqu'ici n'a été composé que de Bû-

gands, non-seulement par toute sorte de Scélérats qu'il rencontre, mais sur-tout par de malheureux Habitans, qu'il juge vivre encore dans la plus profonde ignorance, cet Impositeur a eu l'audace de prendre le nom du feu Empereur Pierre III.

Il seroit inutile de faire remarquer & de prouver ici l'absurdité & la fausseté d'une pareille imposture, laquelle ne peut avoir même l'ombre de vraisemblance aux yeux de personnes, qui ont seulement la moindre intelligence: Car, Dieu soit loué, ces siècles d'ignorance & de barbarie, si malheureux pour l'Empire Russe, ont entièrement disparu il y a long-tems, ces siècles où de tels Traîtres à la Patrie se sont servis d'impostures, aussi détestables & horribles que celle de Gaisokko Otrepper & de ses Adhérens, pour faire tirer au Frère l'épée contre son Frère. Depuis ce tems tous les vrais Fils de la Patrie ont goûté les fruits du repos public, au point qu'aujourd'hui le seul souvenir des précédens Siècles malheureux fait trembler un chacun. En un mot, il n'y a & il n'y peut avoir d'homme vraiment digne du Nom Russe, qui ne déteste le mensonge téméraire, par lequel le Scélérat Pugatschew croit pouvoir séduire & tromper des gens simples & crédules, en leur promettant de les affranchir de tout lien de soumission & d'obéissance à l'égard de leur Souverain, comme si le Créateur de l'Univers avoit fondé & dirigé les Sociétés humaines de façon qu'elles pussent subsister sans l'intervention d'une Autorité publique.

Vû cependant que l'audace de ce vil rebut du Genre humain a des suites dangereuses pour les Provinces voisines de ce District, & que le bruit des atrocités qu'il y a exercées peut jeter dans la terreur & la consternation des gens, qui se représentent le malheur d'autrui comme un danger imminent à leur égard; & aiant infatigablement soin de conserver la tranquillité d'esprit intérieure de nos fidèles Sujets: A ces Causes nous notifions très-gracieusement par les présentes, que nous avons pris sans délai les mesures nécessaires pour anéantir totalement les desseins de ce malheureux; & qu'afin d'exterminer une Bande de Brigands, qui ont été assez téméraires pour attaquer les petits Détachemens Militaires

qui sont dans ces Contrées, & pour massacrer de la manière la plus cruelle les Officiers qui leur sont tombés entre les mains, nous y avons envoyé, avec un nombre suffisant de troupes, le Sr. Alexandre Bibikow, Chevalier, Général en chef de nos Armées, & Major de notre Régiment des Gardes du Corps. Ainsi nous ne doutons point de l'heureux succès de ces mesures; & nous nous assurons, que la tranquillité publique sera bientôt rétablie, & que les Bandits, qui désolent une partie du Gouvernement d'Orenbourg, seront dans peu totalement dispersés. Nous sommes d'ailleurs pleinement convaincus, que tous nos fidèles Sujets, détestant une pareille Imposture du Brigand Pugatschew, comme dénuée de la moindre ombre de vraisemblance, ne se laisseront séduire par aucun artifice de gens mal-intentionnés, qui ne cherchent qu'à faire leur profit en trompant des personnes foibles ou crédules, & qui ne fauroient assouvir leur avidité insatiable qu'en ravageant le pays & en faisant répandre le sang innocent.

Au reste nous sommes dans la plus entière confiance, que tout vrai Fils de la Patrie ne cessera de faire assidûment son devoir, pour contribuer au maintien du bon ordre & de la tranquillité générale, pour prévenir toute séduction artificieuse de la part d'hommes mal-intentionnés, & pour s'acquiescer de l'obéissance due au légitime Souverain.

En ce faisant, pour l'amour de leur propre bien-être, lequel sera constamment l'objet de tous nos soins, & que nous ne cesserons de regarder comme le fondement de toute notre gloire, nos bien-aimés Sujets pourront vivre dans la plus parfaite sécurité.

Donné à Pétersbourg, le 23 Décemb. 1773. (v. st.)
 „ L'Original est signé de la propre main de
 „ S. M. Impériale.
 „ Imprimé à Pétersbourg, par ordre du Sénat,
 le 24 Décembre 1773. (v. st.) „

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. (Le 7. Février.)
 Mustapha III. Fils du Sultan Achmet, né en

1723, Grand-Sultan & Empereur de la Turquie, depuis 1757, est mort le 21. du mois dernier, des suites d'une hydropisie, âgé de 51 ans. Il laissoit un Fils; mais Abdul-Achmet, Frere de feu Sa Hauteffe, a été aussi-tôt proclamé Empereur par le Mufti, par les Gens de la Loi & les autres Chefs de la Milice, de sorte qu'on ne pense pas que cet événement puisse opérer quelque changement dans le système actuel de la Sublime-Porte & dans les résolutions du Divan.

La cérémonie de ceindre le Sabre (laquelle tient ici lieu du Couronnement en Europe) se fit le 27. de Janvier. Tous ceux qui sont revêtus d'emplois publics & de places distinguées, se rendirent le matin au Serrail. Le corps des Janissaires, Topstchi &c. formerent en différentes places de la Ville une double haye. Tous les Ministres, Officiers Militaires, & Officiers de la Cour, parurent à cette cérémonie avec le plus grand éclat.

BELGRADE. (Le 23. Févr.) Depuis l'avènement d'Abdul-Achmet au Trône de Constantinople on parle de ce Souverain d'une manière à le rendre cher à ses Peuples. On le représente comme un Prince affable & généreux, qui a reçu une éducation différente de celle qu'on donne en Turquie aux personnes de son rang. Quoiqu'il ait été éloigné jusqu'ici des affaires, il n'ignore pas le grand art de la Politique. Ses connoissances militaires & son penchant naturel pour la guerre font présumer qu'il continuera avec vigueur celle que son Prédécesseur a commencée contre les Russes. Les préparatifs ne sont point ralentis, & les levées se font avec une facilité étonnante. Quarante-deux mille hom-

mes se sont déjà enrôlés pour la campagne prochaine : l'Armée est aguerrie & bien disciplinée. Le Grand Visir ne cesse de faire manœuvrier les troupes en sa présence. Ennemi du repos & de la mollesse asiatique, son activité sert d'exemple aux Soldats, & les rend plus dociles à supporter les fatigues de la guerre. Ils ne murmurent point de ce qu'on ne les laisse pas tranquilles dans leurs quartiers d'hiver. Quelques instans avant que d'expirer, l'Empereur fit appeler son Frere, le nomma son Successeur, lui exposa la situation actuelle de la Turquie & lui recommanda, de la manière la plus tendre & la plus forte, Selim son fils unique. Le droit d'aînesse ne régle pas chez les Turcs la succession au Trône, qui appartient à tout le sang ottoman. Les Princes exclus ne sont point immolés à la défiance de l'Empereur. Ils sont seulement surveillés & privés de femmes, dont ils puissent avoir des enfans.

P O L O G N E.

VARSOVIE. (*Le 23. Février.*) Le Comte Rzewuski, Palatin de Cracovie & Grand-Général de la Couronne, s'est démis de la dernière de ces Charges, l'une des plus importantes de la République, entre les mains du Roi. Sa Maj. en a revêtu aujourd'hui le Comte Branicki, qui étoit Sous-Général ou Général des Camps de la Couronne; & Elle a disposé de cette dernière Charge en faveur du Comte Rzewuski, Staroste de Dolyn, fils de l'ancien Grand-Général, & le compagnon de son enlèvement & de son exil en Russie.

La Délégation a repris ses assemblées le 17.

de ce mois. Elle a envoyé au Roi une Députation pour remercier Sa Majesté au nom de la République, des soins paternels qu'elle n'a cessé de prendre, pour rétablir le bon ordre dans la Pologne bouleversée, & des efforts qu'elle a faits pour procurer le bonheur de la Patrie. Ensuite les Députés ont prié le Roi d'informer la Délégation.

*I. A combien se monte l'état de ses dettes ?
II. Si Sa Majesté est contente du Palais qu'elle occupe ? III. A combien Sa Maj. croit pouvoir se monter les sommes, dont elle auroit besoin annuellement, pour l'entretien de sa Maison ?*

Le Roi leur répondit par un discours, dans lequel ce Prince les assûra en termes fort touchans, « que ses plus ardens désirs étoient de voir la République heureuse & florissante, & qu'elle continueroit de co-opérer, avec tout le zèle d'un Père de la Patrie, à avancer le bien-être général, du moins autant que cela dépendroit de lui. » Quant aux questions de la Délégation, Sa Maj. dit, « qu'elle lui seroit remettre un état de ses dettes ; qu'à quelques réparations près, elle étoit contente de sa demeure actuelle au Château ; mais que, comme ses désirs s'étendoient particulièrement à la maison royale de campagne d'Ujazdow, elle proposoit à la Délégation, s'il seroit convenable d'assigner une somme pour y faire bâtir ; enfin elle ajouta, qu'elle croioit avoir besoin, pour l'entretien annuel de sa Maison, d'environ dix-sept millions de florins. » Trois Nonces persistèrent à s'opposer à toutes les résolutions de la Délégation ; & les Ministres des trois Puissances ne paroissent pas s'offenser de cette opposition.

Les prétentions de l'Ordre de Malthe sur l'Ordinacie d'Ostrog rencontrent toujours beaucoup de difficultés de la Commission chargée de les examiner. On trouve que ces prétentions viennent d'un peu loin; & que la République a pour elle une prescription de plus d'un siècle & demi.

Le Comte Branicki, aujourd'hui Grand-Général de la Couronne, a fait expédier des Universaux pour assembler les Troupes de la République. Elles formeront un Camp auprès de cette Ville, & y seront exercées dans les évolutions militaires.

L'établissement d'une Comédie à Varsovie, pendant le Carême & dans les circonstances, où se trouve la République, donne lieu à bien des réflexions amères. Si quelques-uns applaudissent aux soins que l'on prend de distraire par de pareils moyens les yeux du Public du tableau effrayant des malheurs de la Patrie, tout bon Citoyen s'afflige de voir changer en une Comédie & consacrer à des plaisirs qui ne sont rien moins que convenables aux circonstances, le Palais de Radziwil, un endroit où s'est représentée la triste Tragédie de la cession des Provinces de la République. On n'a pas été peu surpris que les Membres de la Délégation se soient occupés dans leur Assemblée d'un objet aussi frivole & qu'ils aient rejeté les remontrances judicieuses & patriotiques du Prince Lubomirski, Grand Maréchal de la Couronne.

Le bruit, qui a couru lors du premier voyage du Duc de Courlande à Petersbourg, & que quelques Nouvellistes ont ensuite contredit, se confirme aujourd'hui, savoir, que ce Prince

cédera son Duché à un Prince de la Maison de Holstein ; l'on ajoûte, qu'il sera pourvû en échange du Gouvernement de la Nouvelle-Servie dans l'Ukraine-Russe, à l'Ouëst du Borysthène. On prétend même, que cette Cession est une condition, sous laquelle la Cour de Petersbourg a consenti à son Mariage, dont il avoit vainement sollicité la permission depuis long-tems. La Princesse de Waldeck, sa premiere Epouse, conservera sa Pension de six mille Ducats sur le Duché, & elle lui sera gaatantie par une Constitution de la Diète.

S U E D E.

STOCKHOLM. (*Le 27. Février.*) Tout est réglé pour le Mariage du Duc de Sudermanie avec une Princesse de Holstein-Eutin, fille du Prince Evêque de Lubek. Le Roi ne veut point qu'à cette occasion les Bourgeois fassent la moindre dépense. Néanmoins on croit que les cinquante des plus anciens de la Ville, eux & leurs Concitoyens, prendront part à ce joyeux événement & se distingueront par des actes de bienfaisance.

Le Parlement de Gripswald, en Poméranie, accusé des mêmes délits que celui de Jönkioping, a été cassé.

Sur des plaintes & des avis de la part des Capitaines - Provinciaux employés vers les frontières de la Russie, portant que les Magistrats des Villes accordoient, sans la permission de ces Officiers, des Passeports à différentes personnes pour se rendre des frontières dans cet Empire, & que même quelques-unes en pre-

noient la route sans en être munies, le Roi a trouvé bon de renouveler l'Ordonnance de 1763, qui défend à qui ce soit de franchir les frontières sans passeport du Capitaine-Provincial, & interdit au Magistrat le pouvoir d'en fournir, à l'exception des Lettres de mer.

Le Collège de Médecine ayant découvert dans les patates, ou pommes de terre, une nouvelle qualité, & reconnu par une longue expérience que les feuilles desséchées faisoient un tabac à fumer d'un goût & d'une odeur plus agréable que le tabac ordinaire, le Roi a ordonné en conséquence à tous les Intendants de Province d'animer les Paisans à cultiver cette plante.

On mande de Skara, dans la Gothie-Orientale, un phénomène bien singulier : pendant le mois de Septembre dernier, le Ciel a été toujours couvert de nuages obscurs, à l'exception du 6 & du 13 du même mois. Le 22 il tomba une pluie extrêmement abondante, suivie d'une chaleur extrême qui ne dura que jusqu'à 6 heures du soir. Il tomba alors une autre pluie, mais d'une espèce bien différente ; c'étoit une pluie électrique, dont chaque goutte jettoit du feu en tombant à terre ; si cela étoit arrivé pendant la nuit, on auroit crû que tout le district étoit enflammé. Il avoit tonné & fait des éclairs pendant tout ce tems-là. Delà jusqu'au 25, on avoit presque oublié cette pluie ; ce jour-là on ressentit une secousse de tremblement de terre assez forte sur le Mont Kina-Kulle qui renferme 5 Paroisses.

ESPAGNE.

CADIX (*Le 9. Février.*) Les lettres écrites de la côte de Mogador portent que l'Empereur de Maroc a laissé à son fils Muley-Aschem, en partant pour les Provinces du Nord, le soin de conclurre, avec le Consul de Portugal, une paix solide & avantageuse aux deux nations ; que ce Consul est arrivé à Saffi avec la suite de l'Ambassadeur qui doit s'y embarquer sur une frégate, & qu'il se rendra ensuite à Mogador, où il fera sa résidence. Cependant on croit que la paix n'est point encore conclüe, & qu'on attend de nouveaux ordres de la Cour de Lisbonne. Les mêmes lettres ajoutent, que l'Empereur n'a point été satisfait de la situation de la nouvelle ville de Fédala, & que son intention étoit de la faire bâtir dans un lieu appellé Dar - Baïda (la maison blanche) à une lieüe & demie de Fédala. Si ce projet s'exécutoit, la ville de Mogador en souffriroit beaucoup. L'Empereur de Maroc a ordonné, que toutes les Caphiles (caravanes) qui partiront pour Mogador, prennent la route de Saffi, à cause de la révolte des habitans de Bousebach & de Suera. On prétend que cette circonstance déterminera ce Prince à fixer sa résidence à Salé.

Les dernières lettres de Vera-Cruz portoient que les Galions en partiroient le 15 Novembre pour la Havane, & qu'on y avoit embarqué 22000000 de piaftres fortes en or & en argent, & des fruits des Indes pour la valeur de 4000000 de piaftres fortes. On prétend que ce qui reviendra au Roi de ce chargement, en

y comprenant les droits qui lui appartiennent sur la totalité, fera pour ce Monarque un objet d'environ 25000000 de liv. On présume que ces vaisseaux arriveront à Cadix vers la fin de ce mois.

PORTUGAL.

LISBONNE (*Le 25. Février.*) Le Roi a envoyé au Sieur José de Scabra, Secrétaire d'Etat, ordre de sortir de Lisbonne dans les vingt-quatre heures, & de se rendre en exil à une petite Terre qu'il possède dans le Territoire de Vizeo, à cinquante-cinq lieues environ de la Capitale. Cet ordre est adressé au Doutor José de Scabra. C'est ainsi que l'on qualifie les simples Avocats, & cette forme est une véritable dégradation de tous les titres & grades de Magistrature où ce Secrétaire d'Etat étoit parvenu. Il lui est enjoint, en arrivant au lieu de son exil, de se présenter devant le Magistrat du District qui répondra de sa personne. On ne sçait point encore quel est celui qui le remplacera. Le motif de sa disgrâce est également inconnu. On l'avoit cru jusqu'à présent honoré de l'estime du Marquis de Pombal; & l'on se rappelle qu'il est l'Auteur de l'Ouvrage contre la ci-devant Société des Jésuites, qui parut, il y a quelques années, sous le titre de *Recueil chronologique & analytique de tout ce qu'a fait en Portugal la Société dite de Jésus, depuis son entrée dans ce Royaume en 1540. jusqu'à son expulsion en 1759. mis au jour par ordre de Sa Maj. Très-Fidèle.*

ANGLETERRE.

LONDRES (*le 9. Mars.*) L'Ambassadeur de l'Empereur de Maroc, Faher Fenish, a eu son audience du Roi le 7. du mois passé, & présenta ses lettres de créance. Ce Ministre a fait à Sa Majesté au nom de l'Empereur son Maître, un présent de dix beaux chevaux.

L'Amiral Grave est nommé Commandant de l'Escadre destinée pour l'Amérique, où l'on va faire passer quatre Régimens. Le Docteur Franklin a perdu la direction des Postes en Amérique; cet homme si savant en Electricité, a fait voir qu'il se connoissoit aussi en factions & en intrigues.

Il y a eu le 27 du mois passé à St. James un grand concours de Noblesse, de Ministres étrangers & d'autres Personnes de distinction, pour féliciter le Roi sur l'accouchement de la Reine & la naissance d'un Prince. Les personnes détenues en prison pour dettes, ou pour des crimes qui ne sont pas capitaux, se flattent d'obtenir à cette occasion leur liberté. Mais il n'est pas encore décidé qu'elles éprouveront une marque si signalée de bienfaisance, puisque les Créanciers en seroient sensiblement affectés.

Le Comte de Dartmouth & le Lord North notifièrent le 4. de ce mois, le premier à la Chambre des Seigneurs & le second à celle des Communes, qu'ils leur remettroient de la part du Roi les papiers reçus de l'Amérique Septentrionale relativement aux troubles survenus à Boston & ailleurs au sujet du Thé. En conséquence, ces deux Ministres ont remis aux

GEORGE ROI. Le Roi, sur l'avis des menées insoutenables, qui ont été récemment concertées & pratiquées dans l'Amérique Septentrionale, & particulièrement des violences & des outrages commis dans la Ville & le Port de Boston dans la Province de Massachusett's-Baye, dans la vûe de mettre obstacle au Commerce de ce Royaume, & sur le fondement & des prétextes tendant immédiatement au renversement de sa Constitution, a jugé à propos de remettre toute l'affaire devant les deux Chambres du Parlement, se confiant pleinement, tant en leur zèle pour le maintien de l'autorité de Sa Majesté qu'en leur attachement à l'intérêt commun & au bonheur de tous ses Etats, que non-seulement Elles mettront Sa Majesté en état de prendre les mesures les plus propres à mettre fin aux présens troubles, mais aussi qu'Elles prendront en leur sérieuse considération les Réglemens ultérieurs & les dispositions qu'il sera nécessaire d'établir pour mieux affermir l'exécution permanente des Loix & la juste subordination des Colonies à la Couronne & au Parlement de la Grande-Bretagne. G. R.

Lorsqu'on agita au Parlement la question s'il falloit accorder aux Membres la permission de s'absenter des assemblées, le Chevalier Guillaume Meredith fit un discours qui contient des leçons fortes & fortement exprimées. Il demande *quelle idée doivent se faire les Etrangers d'un Sénat Britannique, composé de plus de 550 Membres, dont à peine en trouve-t-on 40 pour former l'Assemblée, & encore ceux-ci si peu sensibles à la confiance de leurs Constituans qu'on ne sauroit presque les arracher à leurs frivoles amusemens, pour ne rien dire de pis? Que doivent en penser leurs Constituans dans un tems que le Royaume se*

trouve dans une situation, qu'il n'y a pas un moment à perdre? Et comment le Peuple peut-il espérer, que de pareils Législateurs redresseront ses griefs?

Ceci, continuë-t-il, me rappelle la Fable des Enfans, qui se plaisoient à jeter des pierres dans un Fossé rempli de Grenouilles, dont l'une leur en demanda la raison. Nous ne cherchons, dirent les Enfans, qu'à nous amuser. Oh mais, repliqua la Grenouille, il se peut que ce soit pour vous un amusement, mais c'est la mort pour nous. L'application n'en est pas difficile. Nos Annales fournissent-elles un période pareil à celui de nos jours, où l'on voit le vice & l'impiété se montrer dans les rues impunément; où la classe la plus vile, à l'imitation de la plus relevée, méprise ouvertement les Loix divines & humaines? Est-il compatible avec votre caractère, que vous négligiez les devoirs importants de l'Office que vous vous êtes solennellement engagés de remplir; & qu'au lieu d'arrêter, en Sénateurs graves, sages & vertueux, les progrès de ces désordres, vous les encouragez par votre propre exemple? Les Cafés, les Maisons où l'on tient Jeu, le Panthéon, &c. sont-ce là des lieux propres pour délibérer sur la contagion qui se répand, & pour s'armer de cette fermeté, de cette vigueur si dignes de l'homme & sans lesquelles on n'en arrêtera jamais le venin! Ces lieux, qui ne respirent que luxe & dissipation, ne les encouragez-vous pas par votre extravagance, dans un tems où l'économie est devenuë si absolument nécessaire? A quoi servent vos Galas, vos Mascara-des, vos Divertissemens nocturnes, si ce n'est à ruiner votre santé, à épuiser vos bourses, à

troubler le repos d'autrui, & à vous mettre hors d'état de vous acquitter des grands devoirs, dont vous vous êtes chargés envers ceux qui vous ont confié leurs intérêts? Encore si les suites funestes, qui en résultent, ne se borneraient qu'à vous-mêmes en vos propres personnes, le mal ne seroit pas si grand, & n'auroit pas tant de titres à nos regrets; mais le poison de votre influence, ainsi que la contagion, se répand parmi le peuple de tout rang. C'est à ce venin que nous devons attribuer ces défordres, ces excès, dont on se plaint si universellement, & ces longs régâtres de banqueroute que l'on publie tous les jours.

Peut-être direz-vous, qu'en tout ceci vous ne cherchez qu'à tuer le tems, & que vous n'avez en vûe que vos plaisirs & votre amusement. Il se peut que ces cruels passe-tems vous procurent un amusement & des plaisirs momentanés, mais des millions y trouvent leur perte, leurs chagrins & leur désespoir. Les dépenses énormes, que vous faites en satisfaisant vos passions déréglées, ne servent qu'à aggraver leur misère, & à les convaincre que les objets, dont vous vous occupez le moins, sont la décadence de notre Commerce au-dehors, la ruine de nos Manufactures en dedans, la triste nécessité qui force la moitié de nos pauvres industrieux à aller gagner leur vie dans d'autres climats, & enfin le tableau touchant que nous offre le reste de ces infortunés périssant de misère & de faim, faute d'emploi dans leur Patrie, & par la disette qu'occasionnent votre gourmandise, votre luxe & vos débauches. Serait-il possible que vous ne vous aperceviez, que lorsqu'il n'en sera plus tems, que, quand le Royaume sera privé de sa principale force, la misère & la destruction, que vous

y aurez introduits, rejailliront sur vos propres têtes? Le jour peut venir, peut-être n'est-il que trop prochain, que la Religion se trouvant foulée, les Loix méprisées, & les mains profanes, qui les administrent, incapables de les maintenir, ces misérables, qui, se modélant sur vos exemples honteux, ont puisé dans vos égaremens toute leur méchanceté, vous égorgeront impitoyablement, sans qu'on puisse vous soustraire à leur fureur.

EDIMBOURG. (*Le premier Mars.*) On agite ici l'importante question, si les Nègres sont esclaves dans ce País libre, au non? Un habitant de Glasgow se disposant à faire repasser en Amérique un Nègre, qui étoit à son service, celui-ci a intenté une action contre son maître, pour obtenir sa liberté & justice des mauvais traitemens qu'il en a essués. Plusieurs habitans de Glasgow ont souscrit jusqu'à la concurrence de 500 livres sterling, pour mettre le Nègre en état de soutenir son procès. Ceci rappelle ce qui s'est passé à Londres il y a quelques semaines. Une jeune femme enceinte & ayant un enfant sur le bras, se présenta le 29. Janvier à l'Hôtel du Lord-Maire, pour demander un billet de renvoi à sa Paroisse, sur ce que son mari, qui est un Nègre au service d'un marchand de Lothbury, ne pouvoit la nourrir, parce qu'il ne recevoit point de gages. L'Alderman Wilkes, qui siégeoit pour le Lord-Maire, après avoir entendu ses raisons, lui donna un ordre pour son mari de comparoître par-devant ce Chef de la Magistrature. Le Nègre en conséquence comparut le 3. Février, & déclara qu'il étoit né de parens Nègres à la Guadeloupe; qu'il avoit servi son maître en Angleterre pendant quatorze ans, sans avoir jamais reçu de gages; & que s'étant

maté, il n'avoit pas même pû obtenir la moindre petite gratification pour soulager sa femme dans ses couches. Il fit paroître dans son exposé tant de sentimens, que l'Assemblée en fut émuë de compassion. Le Lord-Maire prononça, que, le Nègre n'étant point esclave dans ce País suivant nos loix, il le déchargeoit du service de son maître, & le mettoit à même de chercher à gagner sa vie & la subsistance de sa famille : lui disant que, si l'on y portoit obstacle, il pouvoit recourir à lui, & qu'il lui feroit justice : Le Lord-Maire l'adressa en même-tems à un Procureur, pour lui faire recouvrer des gages pour les quatorze années de son service en Angleterre, & lui donna une guinée pour se maintenir, en attendant qu'il eût de l'emploi ; & le Nègre en reçut encore une pat-voïe de collecte.

I T A L I E.

ROME. (*Le premier Mars.*) Le Souverain Pontife a déclaré Mgr. Durini, Archevêque d'Ancyre, Président de la Légation d'Avignon, qui sera désormais un poste cardinalite par l'extinction des Vice-Légats. Ce Prélat en a déjà reçu la commission de la Secrétairerie d'Etat & le Bref des mains de Sa Sainteté, qui a écrit aussi au Roi de Naples, comme au Duc-Infant de Parme, pour remercier ces augustes Souverains de leurs bons offices dans la restitution faite au St. Siège du Comtat Venaissin, ainsi que de Benevent & de Ponte-Corvo.

En réponse à la Lettre circulaire que la Congrégation, députée sur les affaires des Jésuites,

à adressée à tous les Archevêques & Evêques de la Chrétienté, les Prélats qui ont une partie de leurs Diocèses dans la Silésie & les autres Etats appartenans au Roi de Prusse, ont répondu à Messieurs les Cardinaux qui composent cette Congrégation, qu'il ne leur a pas été possible de prendre aucun arrangement relatif au Bref de suppression, d'autant que Sa Maj. Prussienne en avoit défendu la publication; que les Jésuites étoient à la vérité dans la disposition parfaite d'obéir au moment que les ordres du Pontife leur seroient signifiés; mais comme, selon le Bref, ces ordres ne sont envoyés qu'aux Evêques, la suppression ne pourra s'exécuter que lorsque les Evêques désobéiront au Roi.

En vertu des ordres de la Congrégation nommée pour la direction des affaires des Jésuites, & de l'approbation de Sa Sainteté, un Juge & un Notaire se sont transportés à la maison de Mr. Forattier, Ex-Jésuite françois, qui résidoit à Torfanguigna, dans la même maison où a demeuré l'Abbé Zaccaria, & qui, quand il professoit l'Institut, étoit chargé de la révision des Livres de la Nation. On fit chez lui une exacte perquisition, & ensuite on le transporta en carrosse avec toute la décence possible au Collège anglois, où on le logea dans le même appartement qu'avoit occupé Mr. l'Ex-Général Ricci.

Le bruit se renouvelle (& on croit que ce n'est pas sans fondement) que le Roi d'Espagne a demandé l'Ex-Général des Jésuites avec les autres Sujets de la Société supprimée, qui sont détenus au Château St. Ange, pour être transportés dans ses Etats. On ne leur impute aucun crime, mais l'on croit devoir s'assurer par tous

les moyens que la prudence suggère, de l'impossibilité absolue de voir ressusciter la défunte Compagnie.

Il paroît deux Brefs de Sa Sainteté, dont l'un concerne la réforme de la Nonciature d'Espagne; l'autre la direction du Séminaire romain, à laquelle ont été nommés le Cardinal Vicaire Colonna pour la Religion, le Cardinal Corsini pour l'économie, & le Cardinal Zelada pour les études. On parle beaucoup d'une Bulle qui partage en quatre classes tous les Religieux d'Espagne, mais l'existence de cette Bulle est encore un problème.

Mr. Hamilton a découvert dans le Territoire de Civita-Lavinia une chambre souterraine murée, dont on a fait l'ouverture, & où on a trouvé onze statues antiques assez remarquables & presque tout entières. On a ouvert un caveau d'antiquités auprès de l'Arc de Septime Severe dans le marché aux bœufs; & on dit qu'on y a trouvé deux colonnes sur pied, l'une de Granique rouge oriental, & l'autre de marbre de Carrare à bandes veites & blanches, outre un piédestal à corniches, avec une inscription adressée à Dioclétien.

Voici quelques particularités remarquables des voyages de Mr. Bruce, dont nous avons parlé dans notre Journal de Février pag. 138.

En 1764 il fut envoyé à Alger, Tunis & Tripoli en qualité de consul d'Angleterre. Il mit à profit cette circonstance pour lever de nouveaux dessins de toutes les antiquités romaines qui se trouvent encore dans la Mauritanie & la Numidie, aujourd'hui la Barbarie. Il passa ensuite en Grèce, à Constantinople, en Syrie, où il leva de nouveaux plans des antiquités de Palmyre & Balbek; Il parcourut la Perse & toute l'Arabie, traversa la Mer-

Rouge & vint aborder sur la côte d'Abex en Afrique, pour aller en Abyssinie, ce fameux & grand Empire Chrétien, situé au milieu des terres de l'Afrique, si peu connu, & si digne de l'être. C'étoit-là même le principal objet de son voyage; mais la peste qui désoloit Barca & l'Égypte l'avoit empêché de traverser ces pais & de prendre le chemin le plus court en partant de Tripoli. Il marcha 90 jours dans l'intérieur des terres de l'Afrique, avant que d'arriver à Gondar, Capitale de l'Abyssinie. S'étant fait présenter par un Arabe à l'Empereur, jeune homme de 18 ans, plein d'esprit & de génie, il en fut reçu froidement, parce qu'il ignoroit la langue du pays, & que l'Empereur ne vouloit pas se servir d'interprète. M. Bruce se mit à étudier l'Abyssin avec tant de diligence, qu'en 4 mois il put le parler. Une Princesse du sang royal étant malade, & ne pouvant être guérie par les exorcismes de ses prêtres, on appella M. Bruce, qui s'étoit donné pour médecin en arrivant. Conduit à l'Empereur, il complimenta ce Prince en Abyssin; & il fut si surpris, qu'il lui demanda, s'il y avoit eu une nouvelle Pentecôte en sa faveur, pour savoir en si peu de temps cette langue. L'Empereur le conduisit auprès de la princesse; M. Bruce vit qu'elle avoit une fièvre intermittente, & il l'eut bientôt chassée. Cette cure lui attira beaucoup de considération à la cour & dans tout le pays. Toutes les portes lui furent ouvertes. Il eut la permission de parcourir toutes les provinces pour satisfaire sa curiosité. Il rassembla plus de 600 rares & anciens manuscrits, entre lesquels il y a une copie du livre de l'ancien patriarche Enoch, dont il a fait présent au Pape. Il fit en même-temps une immense collection de sémences & de plantes inconnues en Europe & de dessins d'autres rarités de ces contrées. Pendant ces entrefaites une nation barbare du voisinage fit une irruption en Abyssinie. L'Empereur leva une armée, & alla la combattre; mais il fut battu à plate couture. Il leva aussitôt une seconde armée, & prit Mr. Bruce avec lui. Ce savant montra à l'Empereur comment on rangeoit une armée en bataille en Europe. Cet ordre lui assura la victoire. Les ennemis furent totalement défaits, & laissèrent 12 mille hommes sur

le carreau. M. Bruce y paya de sa personne, & y fut dangereusement blessé. Cet événement accrut infiniment la considération & l'attachement que toute la nation avoit pour lui. Après avoir séjourne 4 ans dans ce pays, il eut envie de revoir sa patrie, mais on ne voulut pas le laisser partir. Sur les instances réitérées on le lui permit, mais à condition qu'il promettrait sur les Evangites de revenir. M. Bruce chargea ses effets sur des chameaux. Il eut tellement à souffrir de la soif & de la disette dans les déserts de la Nubie & de l'Egypte jusqu'aux cataractes du Nil, que tous ses chameaux périrent aussi bien que ses domestiques, à la réserve d'un seul. M. Bruce est actuellement à Venise, d'où il se rendra en Angleterre pour mettre ses découvertes au net, & les publier. Les Abyssins combattent avec des lances & des arquebuses à meches. L'autorité de l'Empereur y est absolue comme dans le reste de l'Orient. Comme depuis près de 200 ans, on n'a reçu aucune relation de l'Abyssinie, qui méritat quelque attention, on attend avec impatience celle d'un savant éclairé, tel que M. Bruce.

PARME. (*Le 28. Février.*) On a imprimé ici, avec l'approbation du Gouvernement, deux Lettres, que l'Infant-Duc a écrites au Pape, & deux Brefs que Sa Sainteté lui a adressés, pour le remercier de ce que Son Alt. Roiale s'est employée auprès des Rois de France, d'Espagne, & des Deux-Sicules, pour procurer au St. Siège la restitution des Etats mis en séquestre.

NAPLES. (*Le 28. Février.*) A l'occasion du Baptême de la plus jeune de nos Archiduchesses Infantes, le Roi a nommé Gentilshommes de sa Chambre & a décoré de la clef d'or les Princes de Ruffano Brancaccio, de Pietrapersia, de Cassano-Arragona, le fils du Prince di Santo-Buono, les Ducs de Pepoli & Della-Regina, ainsi que le Prieur Rossi Tanucci. A cette même occasion, l'Ambassadeur de France a

& Littéraire. Avril 1774. 289
distribué, au nom de son Souverain, divers
présens considérables.

Les avis de Palerme portent que les Rébelles, dont on évaluë le nombre à 25 mille hommes, n'avoient laissé dans la Forteresse aucuns vivres aux Troupes que le Lieutenant - Général Comte Caraffa y avoit amenées, & qui logent dans le ci-devant Collège des Jésuites. Si la Cour n'envoie un renfort ultérieur en Sicile, il sera difficile de dompter les Rébelles.

MODENE. (*Le 28. Février.*) Mgr. le Duc notre Souverain fit signifier hier aux Peres Carmes de cette Ville, de se disposer à se rendre incessamment avec toute leur Maison à Regio, pour être unis aux Religieux du Couvent qui y est établi. On dit que les Peres Conventuels vont occuper ici la Maison & l'Eglise des ci-devant Jésuites, & que le Gouvernement disposera de leur Couvent. Les Religieux des Ecoles pieuses de la Mirandole prendront possession de l'Eglise & du Couvent qu'y occupoient ci-devant les Religieux de la Société supprimée.

VENISE. (*Le premier Mars.*) Notre Gouvernement a pris fort à cœur l'enlèvement, que les Russes ont fait de trois Bâtimens appartenans à des Sujets de la République, qui y ont fait une perte de 220 mille ducats, dont 70 mille seulement étoient assurés. Il a envoyé ordre à son Consul à Smyrne, de se rendre à Paros, de réclamer ces Vaisseaux auprès de l'Amiral Spiritow, & de lui demander une réponse catégorique sur la conduite, que les Commandans Russes prétendent tenir dans la suite à l'égard du Pavillon Vénitien. On attend avec impatience l'issuë de cette affaire, qui a d'autant plus aigri les esprits, qu'on n'a pu digérer

encore ce qui s'est passé à Zante. On ignore jusqu'à présent le sort qu'on prépare au Comte Macri, l'un des principaux Chefs du Parti Russe dans cette Isle, & à ses Complices : Mais l'on présume, qu'ils seront mis publiquement à mort. Le Provéditeur de l'Archipel est parti avec deux Vaisseaux de ligne & deux Chebecs, pour protéger notre Commerce dans le Levant.

L'ex-Jésuite Pellegrini a vaincu tous les obstacles qui s'opposoient à ce qu'il pût prêcher le Carême dans l'Eglise de St. Laurent. Mr. le Patriarche Bragadini lui a aussi donné son consentement. Le feu a pris au Théâtre des Nobles, dit San-Bénédetto, dans la nuit du cinq au six Février, peu de tems après la fin de l'Opéra, avec une violence extrême. Les flammes en sortoient par quatre endroits différens, & dans l'espace de deux heures, ce Théâtre fut réduit absolument en cendres, de manière qu'il n'en resta que les seules murailles. C'est l'usage dans toute l'Italie de donner aux Théâtres le nom de quelque Saint : mais par les accidens multipliés & conjurés depuis quelque-tems contre les emplacements des spectacles, il paroît que les Saints ne s'intéressent guère à leur conservation. Le 2. de Février le feu avoit également pris au Théâtre de Trieste, mais les Acteurs sont parvenus à l'éteindre ; il n'y a que la toile qui ait été consumée.

Voici le plan qu'on a fait ici pour les nouvelles Etudes.

Les Ecoles publiques seront r'ouvertes en cette Capitale dans le même-tems & aux mêmes heures que ci-devant. Les Ecoliers seront instruits dans la Religion & dans les Belles-Lettres par des Prêtres séculiers gagés par le Sénat. Il y aura un Recteur, un Vice Recteur & un Prefet, outre les Regens &

les Confesseurs nécessaires. Tous les jeunes gens qui se présenteront pour y étudier, devront avoir eu les premiers principes de la Lecture, de l'Écriture & de l'Arithmétique, comme c'étoit l'usage, & ils seront examinés là dessus en présence du Recteur. Il y aura huit classes d'Études, dans lesquelles on enseignera ce qui suit.

Dans la première on enseignera à lire avec élégance; à écrire d'un bon caractère & correctement; les principes de la Grammaire Italienne joints à ceux de la Latine; les principes de l'Arithmétique pratique, & à quelques-uns les élémens du dessin. Dans la seconde on enseignera la Grammaire Latine unie à la Langue Italienne; l'Arithmétique numérique; les élémens de la Chronologie, & la suite du dessin. Dans la troisième, la Grammaire Latine, dite supérieure, unie à la Prosodie; la Géométrie, la Géographie & la continuation du dessin.

Dans la quatrième on enseignera les Humanités, la Mythologie ou histoire poétique, l'Histoire Vénitienne, Romaine & des autres Nations, la Logique & la continuation du dessin. Dans la cinquième, les figures de Rhétorique, la continuation de l'Histoire, les élémens de la Morale civile & de l'Economie familière. Dans la sixième, l'art oratoire sur les meilleurs exemples sacrés & profanes. Dans la septième, la Philosophie, ou les Elémens de la Métaphysique. Et dans la huitième, la Théologie dogmatique & la morale, sur les Auteurs approuvés.

LIVOURNE. (Le 28. Février.) Il y a actuellement dans notre rade une Escadre de Vaisseaux de guerre Russes, sous le commandement du Contre-Amiral Greigh. Elle doit se rendre incessamment dans l'Archipel, & est composée de cinq Vaisseaux, qui sont, l'Isidore, Capitaine Surmin, de 74 canons; l'Alexandre Newski, Cap. Voronow, aussi de 74 canons; le Scœna Mironofitz, Cap. Muschin-Puschin, de 64 canons; le Démétrius Donskoi, Cap. Paja-

kow, de 64 canons; & la Frégate le St. Paul, Cap. Povaliskow, de 30 canons.

BASTIA. (*Le 27. Février.*) On a envoyé des Volontaires vers les Montagnes par ordre du Roi, pour prendre & punir les Bandits qui sont encore en grand nombre dans cette Isle & y commettent chaque jour des excès abominables. On va mettre dans l'Isle Rossa de l'artillerie nouvelle, proportionnée au besoin de la Garnison actuelle. On apprend de Rome qu'on y a répandu une Médaille, sur laquelle on voit gravée d'un côté l'effigie du St. Pere avec son nom; & de l'autre le symbole de l'Eglise, qui tient dans la main droite une Croix élevée, & dans la gauche une branche d'olivier, avec ces mots autour : *Salus generis humani; & au bas, Jesuitarum Societas delata 1773.*

A L L E M A G N E.

VIENNE. (*Le 2. Mars.*) Le Conseil de guerre a informé les Généraux qu'il y aura, cette année, un camp en Hongrie, un autre en Moravie, & un troisième en Bohême. Les Régiments de Croates n'avoient été considérés jusqu'à ce jour que comme des troupes légères, & n'étoient placés à l'Armée que comme le sont les Houllards; mais l'Empereur ayant paru extrêmement satisfait de la manœuvre précise & habile de ces troupes, a décidé qu'au premier campement on leur donneroit du canon, & qu'elles entreroient désormais en ligne avec les autres Corps.

L'Archiduc Maximilien partira d'ici d'abord après les Fêtes de Pâques, pour commencer ses voyages en Pays étrangers. Sa

Suite, dont le Comte de Rosenberg fera le premier Seigneur, ne fera que peu nombreuse. Le pieux & savant Evêque Comte de Gondola est mort à Probstorff au grand regret de la Religion. L'Abbé Canale prêche durant le Carême devant Leurs Maj. Imp. Cet Ex-Jésuite, ainsi que ses anciens Confrères qui prêchent en différentes Eglises, est très-applaudi & très-suivi. La Chancellerie Impériale a reçu ordre de dresser les Diplomes de Prince de l'Empire pour le Marquis de Spinola, Genoïse, qui viendra fixer ici sa demeure, pour le Prince Lignowski, Seigneur Silésien, pour le Comte d'Oettingen-Wallerstein, & pour le Feld-Maréchal Comte de Lascei, dont on ignore absolument la demeure actuelle. Le Général Had-dick est nommé au Gouvernement de Lemberg.

L'Impératrice-Reine toujours prête à encourager les Arts & à les récompenser, a fait un présent considérable à un Artiste, nommé Wolfgang Kapp, qui a été le premier dans cette Ville à travailler un tableau en Mosaïque & y a très-bien réussi.

Les succès suivis des opérations du Baron de Wentzel, quoique connus depuis près de 15 ans dans notre Capitale, ont encore fait depuis trois mois la surprise de tous nos connoisseurs de l'art & l'admiration de toute la Cour. Sa Majesté vient de lui faire présent de mille Souverains d'or & d'une bague de diamants à son Fils. Il partira à la fin de ce mois pour retourner à Paris, où il fait sa demeure ordinaire, rue Chalot, au marais.

On écrit de Constantinople, que le nouveau Sultan gagne de jour en jour le cœur de ses Sujets par sa générosité. La succession de

Keladsje Osman, Capitan Pacha de la Mer Noire, qui vient de mourir à Varna, lui revoyoit; mais Sa Hauteſſe l'a refusée, & a ordonné qu'on l'a partageât aux Héritiers du Pacha. Il ne ceſſe de donner au Sultan Selim, fils unique du feu Empereur Mustapha, les marques de la plus grande tendreſſe; non-seulement il l'a retenu pendant huit jours auprès de lui pour le conſoler de la mort de son Pere; mais il a encore promis à ce jeune Prince, en se séparant de lui, qu'il vouloit lui tenir lieu de Pere, & a ordonné en conséquence qu'on aggrandît & embellit les Appartemens qu'il doit occuper; qu'on logeât sa mere à côté de lui; afin qu'elle pût le voir aussi souvent qu'elle le souhaiteroit. Toutes les personnes qui ont été ci-devant au service du nouveau Grand-Seigneur ont reçu des marques de sa libéralité.

BERLIN. (*Le 28. Février.*) Lorsqu'on célébra, le 26. Janvier, l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, dans tous les environs de Dantzic, soumis aujourd'hui à sa Souveraineté, les Jésuites s'assemblerent dans la Grand'Salle de leur Collège au Quartier de Schetland; & l'un d'eux fit, en présence d'un grand nombre d'Auditeurs, un Discours, dans lequel il combla d'éloges les vertus du Monarque. Le Comte de Golofkin, Ministre de Russie à Dantzic, plusieurs autres Ministres ou Consuls étrangers qui y résident, quantité de Membres de la Régence de la Ville, Mr. Rybinski, Abbé d'Oliva, nombre d'Officiers Prussiens & d'autres Personnes de distinction assistèrent à cette solemnité, après laquelle ces Seigneurs donnerent dans une Maison voisine

un grand Repas de 66 Couverts, suivi d'un Bal, qui dura jusqu'au lendemain matin. Dans tous les autres endroits des Domaines Prussiens les Jésuites, qui s'y trouvent, ont chanté ce jour-là le *Te Deum* & marqué leur joie par toute sorte de réjouissances. Un de ceux que le Roi distingue parmi les Membres de la Société est le Père Zeplichal, auquel Sa Majesté, lors de son séjour à Breslau, communiqua le premier le dessein qu'Elle avoit de la conserver dans ses Etats. Comme ce Monarque ce fert des talens par-tout où il les trouve, un des motifs, qui lui a fait accorder sa bienveillance au Père Zeplichal, sont les connoissances de ce Religieux dans la Minéralogie: Sa Majesté l'a envoyé depuis peu au Comté de Glatz pour faire des recherches sur les Métaux qu'il pourroit y avoir; & l'on croit, que son voyage n'a pas été infructueux.

DRESDE. (le 28. Février.) Le 10. de ce mois, le Baron de Hallberg, Envoyé de la Cour Electorale Palatine, eut une Audience publique de l'Electeur, notre Souverain, dans laquelle il demanda solennellement en Mariage, au nom du Prince Palatin, Charles-Auguste des Deux-Ponts, Madame la Princesse Marie-Amélie. Hier, ce Prince arriva ici en personne; accompagné du Général Comte de Pappenheim & du Chambellan Baron de Dietheim. Son Altesse Sérénissime rendit d'abord après son arrivée une visite à l'Electeur & à M^{de}, l'Electrice Douairière, qui la conduisit chez sa future Epouse, & la présenta ensuite aux autres Princes & Princeses de la Famille Electorale. A 7 heures du soir, la Cérémonie

du Mariage se fit, sans aucun éclat, dans la Chapelle du Château.

De LINDAU. (*Le 12. Mars.*) On apprend que le Manifeste signé en cette Ville par les Confédérés, en 1772, excite aujourd'hui l'attention de toute la Pologne. Il y circule un grand nombre d'Exemplaires qui font la plus vive impression sur tous ceux qui ont tenu autrefois à la Confédération de Bar. Les trois Ministres n'ont pas crû devoir rester dans le silence, & ont remis à la Délégation la note suivante.

« Les Ministres des trois Puissances voisines ne sauroient cacher à la Confédération générale, l'étonnement avec lequel ils voient entre les mains de tout le monde un Manifeste des soi-disant Maréchaux Krasinski & Pac : Comme le respect dû aux Puissances qui traitent avec la Pologne y est perdu de vûe avec la même audace, que la dignité de la République Confédérée se trouve blessée par toutes les imputations générales & particulières de ce libelle, les trois Ministres croiroient manquer à leur devoir, s'ils n'insistoient auprès de la Confédération générale, de prendre à l'égard du susmentionné écrit & de ceux qui se sont chargés de l'introduire à Varsovie, les mesures utiles dans tous les Gouvernemens. On châtie par-tout des gens qui par l'introduction de pareilles pièces séditieuses deviennent complices du crime. Le Manifeste, par lui-même, ne mérite aucune réponse. Il partagera aux yeux du public le mépris dont ses Auteurs & ceux qui leur restent attachés, se sont chargés. La risée d'une partie de l'Europe, le jouet de l'autre, ils vont déposer

leur héroïsme, leur liberté & les intérêts de la Religion aux pieds des Turcs, leurs fidèles alliés, dont ils appellent les armes victorieuses. Il n'y a que là qu'ils pourront faire valoir la comparaison qu'ils osent faire entre une Confédération légitime & une ligue de révoltés. La première se formant sous les enseignes de la paix & de l'ordre, & ne respirant que la tranquillité de la Patrie, appelle dans son sein son Roi légitime; la dernière en déclarant le trône vacant, plonge un fer homicide dans le cœur de ce même Roi : l'une constituant en mêmes - tems une assemblée des trois ordres de l'état, sauve le reste de la Patrie en traitant avec les trois Puissances sur leurs prétentions; l'autre pillant & détruisant tout, errante, vagabonde, offre à l'ennemi de la Chrétienté, les Provinces les plus florissantes de la Pologne. S'il est évident que ce parallèle seul suffit pour dispenser la Confédération générale de répondre au prétendu Manifeste, il n'est pas moins évident, que les personnes en faveur desquelles il a été conçu, ne méritent plus l'indulgence & la modération que la Confédération générale étoit si portée de leur témoigner; & les soussignés Ministres, par conséquent, se voient obligés de répéter leurs instances auprès d'elle, pour que tous ceux qui continuent d'adhérer aux erreurs de la ligue de Bar, ne soient plus ménagés en aucune façon. » A Varsovie le 3. Mars 1774.

(Signés) Rewiczki. Stackelberg. Benoit.

MUNIC. (Le 3. Mars.) On mande de Freising que le Pape, toujours attentif à connoître & à récompenser le mérite, a chargé l'Evêque de cette Ville de revêtir l'Abbé Rue-

d'Or de Gontî, Aumônier du Comte Minuzzi, ancien Aumônier du Duc de Colwarem-Looz, de l'Ordre du Christ en Portugal. Ce qui s'est exécuté avec toute la pompe que la cérémonie demandoit.

L I E G E. (Le 18. Mars.) Nous avons vû ici, hier entre les sept à huit heures du soir, dans le Ciel un phénomène très-agréable : l'air étoit parfaitement serein. La partie septentrionale paroissoit presque également éclairée par une Aurore-Boréale, comme il arrive lorsque la Lune approche de l'horizon. A l'entour des points du lever & coucher du Soleil, s'élevoient des arcs très-lumineux, qui, s'aggrandissant sensiblement, se réunissoient enfin en méridien & formoient un demi-cercle parfait, élevé de 57 degrés au-dessus de l'horizon. Ce demi-cercle étoit d'une couleur blanchâtre : il imitoit en largeur l'arc-en-ciel : il étoit un peu plus resserré vers les points du lever & du coucher, & avoit aussi plus de vivacité. Il a été visible une heure entière & davantage, lorsqu'enfin la matière, réfléchissant cette lumière, s'écoula sensiblement vers le midi & se dissipa. On a montré dans cette Ville un porc-épic (*hystrix*) comme un animal fort rare & inconnu dans ces Provinces; une description importante a attiré beaucoup de spectateurs qui ont été les duppes de leur curiosité.

COLOGNE. (Le 15. Mars.) Il s'est élevé quelque différend entre notre Sérénissime Electeur & le Magistrat de cette Ville. Son Altesse aiant nommé un Administrateur des biens des Ex-Jésuites qui se trouvent ici, cet Administrateur, qui est en même-tems Préfet du Séminaire & Chanoine du Chapitre de St. Severin, a

reçu ordre du Vicaire-Général, de la part de l'Électeur, de se rendre avec ses Séminaristes, au nombre de seize, au Collège des Ex-Jésuites. D'abord qu'ils eurent exécuté cet ordre le 4. de ce mois après-midi, le Magistrat l'ayant appris, nomma des Commissaires pour aller, avec une escorte de la Garnison, déloger le Préfet & son Cortège. Le premier ne sortit qu'après y avoir été forcé par les Soldats, & après qu'on eût enfoncé la porte d'une chambre, où il s'étoit retranché. Les Ecoliers le suivirent, & le Collège resta à la disposition des Ex-Religieux. Le lendemain le Vicaire-Général partit pour Bonn, afin d'y aller rendre compte à l'Électeur de ce qui venoit de se passer. Les ci-devant Jésuites ne refusent point d'obéir au Bref de leur suppression; mais ils prétendent, qu'avant qu'on les dépouille, ils soient pourvus d'une pension convenable, ce qui ne dépend point de notre Archevêque, parce que la plupart des biens des Jésuites de Cologne est située dans le Duché de Juliers, sous la Souveraineté de l'Électeur Palatin.

F R A N C E.

PARIS. (Le 6. Mars.) Madame la Dauphine est venuë en cette Capitale pour y faire une visite à Madame la Marquise de Mailly, l'une de ses Dames de compagnie, qui étoit plongée dans la plus profonde douleur de la mort d'un fils unique. C'est ainsi qu'une Princesse si justement adorée, manifeste sans cesse la bonté de son ame. La consolation qu'en a reçu Madame la Marquise de Mailly, n'a pas peu contribué à arracher cette tendre mere au

chagrin violent qui faisoit craindre pour ses jours.

Il y a eu une révolte à Tours au sujet de la cherté du bled. Le Lieutenant-Général de la Police a été jetté dans la rivière, mais secouru à tems. Le calme est actuellement rétabli par un Arrêt du Conseil Supérieur de Blois. Les trois chefs de la révolte ont été condamnés à être pendus, trois autres aux galères, une femme à la marque & au bannissement, & cinq autres au carcan.

○ L'Avocat Linguet a reparu avec tout le bruit qu'occasionna autrefois le retour de Cicéron ; il va plaider, dit-on, toutes les causes défectées, & on prétend que sa redoutable éloquence & un maniement habile de toutes les machines de la chicane obscurciront les droits les plus clairs. Ses Collègues refusent de plaider avec lui, & le Parlement par un Arrêt solennel l'a raié du tableau. Un écrit plein d'imagination & de principes mal-entendus a été supprimé. Les imputations dont il chargeoit des personnes respectables l'ont fait citer au criminel. Cependant il a obtenu un délai à l'exécution de l'Arrêt du Parlement, & le premier Président a été mandé à Versailles, pour déclarer les griefs de la Cour contre ce redoutable Avocat. Le compte que ce Président a rendu à Sa Majesté a fait émaner un ordre qui défend *ad interim* le Bateau à Mr. Linguet.

Mr. de Beaumarchois avoit fait de son procès contre Mr. de Goëman une source de calomnies & d'injures grossières contre les personnes les plus respectables. Il vient d'être condamné au blâme, & ses Mémoires ont été brûlés par la main du Bourreau. Comme la solidité & la

écence qui doivent caractériser toutes les productions du Barreau, commencent à s'en banir, & que quelques Avocats, paroissant vouloir plutôt capter le suffrage d'un Public léger & volage qu'éclairer la Justice, s'abandonnent, dans leurs Mémoires & dans leurs Plaidoyers, au goût des sarcasmes & aux plus sanglantes personalities, Mrs. Daguesseau & de Fleury, Conseillers d'Etat, ont été nommés Commissaires à l'effet de dresser un nouveau Règlement pour l'ordre des Avocats, tendant particulièrement à déraciner cet abus.

Le Procureur du Roi du Bailliage est mort du chagrin, dit-on, que lui a causé la tournure inattendue que l'affaire de Mr. de Morangiés a prise au Parlement; & au lit de la mort, il a protesté, que la conviction de sa conscience lui avoit dicté ses Conclusions. Madame la Comtesse de la Fruglaie, fille unique de Mr. de la Chalotais, ayant eu le bonheur de présenter au Roi, le jour de la Chandeleur, un Placet pour lui demander grace pour son pere, que son âge & ses infirmités rendoient hors d'état de supporter les prisons du Château de Loches, Sa Majesté lui fit dire qu'elle auroit réponse. Le Conseil des Dépêches s'étant occupé de ce Placet, Mr. le Duc d'Aiguillon y a généreusement exposé tout ce qui pouvoit déterminer le Roi à ne point infliger à Mr. de la Chalotais la peine due à la violation de sa Lettre de cachet (*).

(*) Rien ne prouve mieux l'excellent caractère du Duc d'Aiguillon & la noblesse de ses procédés. Tout le monde sait que Mr. de la Chalotais a été un des plus ardens persécuteurs de ce Ministre. Les grandes ames ne connoissent d'autre vengeance que les bienfaits.

Cependant l'état de cet ancien Sénateur est toujours le même. Un Détachement de la Maréchaussée continuë d'occuper son Château; un Archer est conigné jour & nuit dans sa chambre; & les Médecins ne peuvent le visiter sans des permissions expressees du Comte de Grave, Sous-Commandant à Rennes. Les trois prisonniers, détenus à la Bastille pour avoir entreteuu des correspondances en chiffres & contraires aux vûës du Gouvernement, viennent d'en sortir; mais le Sieur F... a été transféré à la Citadelle de Dourlens, le Sieur Du... au Château de Ham, & le Sieur de S... est exilé dans son País.

Un Anglois, nommé Wildmann, a affiché qu'il avoit trouvé le secret d'appriivoiser les abeilles. Il invite les amateurs à voir ses diverses expériences, qui sont au nombre de quatre. 1°. A son ordre les abeilles sortiroit de la ruche & iroit se placer sur tel chapeau des spectateurs qu'il leur indiquera. 2°. Elles viendront s'entortiller autour de son bras en forme de manchon, sans lui faire aucun mal. 3°. Elles se porteront sur son visage en forme de masque, & le couvriront ainsi parfaitement. 4°. A ses ordres elles partiront & retourneront à leur ruche &c.

Un Garde du Corps qui avoit avalé à Amiens un écu de six liv., n'a pû après bien des remèdes inutiles s'en débarrasser, qu'en observant le régime d'aller tous les jours à cheval & de boire beaucoup d'eau. Au bout de trois mois il a rendu cet écu, auquel on n'a trouvé d'autre altération que celle de la couleur, qui étoit devenuë noire.

Deux amis firent, il y a quelque-tems, un

pari fort singulier. L'un d'eux prétendoit que si l'autre alloit faire vendre des écus de six francs pour vingt-quatre sols, il n'en trouveroit pas de débit pendant la première heure : Le pari arrêté, le second a fait étaler en effet depuis dix heures jusqu'à onze, sur le Pont-neuf, une petite table couverte d'écus de six francs pour 24 sols, sans que personne parût tenté de faire un si bon marché. Une femme qui en avoit acheté un, le rapporta un moment après, craignant d'avoir été trompée, & exigea qu'on lui rendit ses 24 sols. Enfin, il ne s'en est vendu qu'un seul. L'homme qui l'avoit acheté le porta chez un orfèvre, qui après l'avoir examiné, & après l'avoir assuré que c'étoit réellement un écu de six francs, lui donna de la monnoie en échange; l'acheteur courut aussi-tôt au Pont-neuf pour avoir le reste, mais le tems fixé par les conditions du pari étoit expiré, & la boutique avoit disparu.

Un jeune Pensionnaire du Collège de Louïs le Grand a donné ces jours-ci un exemple de l'impression que peut faire le sentiment de la honte, même sur le cœur d'un enfant. Etant menacé du fouet, il demanda à aller satisfaire quelques besoins & ne reparut plus. On le chercha vainement pendant trois jours; mais le quatrième on le trouva mort dans une latrine où il s'étoit jetté.

VERSAILLES. (Le 4. Mars.) Sa Majesté a supprimé le Secrétariat de Guerre, ce qui fait un objet de 36000 livres pour l'économat. Le Conseil du Roi a rendu un Arrêt, qui porte :
« Que Sa Maj. a été informée, qu'il se répand
« dans son Royaume un Ouvrage aiant pour
« titre: *Institutiones Philosophicae in novam me-* »

rhodum digesta. Alcissiodori, (à Auxerre)
 apud Fournier ; & Parisiis, apud Villette,
 1761, cum approbatione & Privilegio Regis ;
 & que Sa Maj. étant instruite, que ledit Ou-
 vrage renferme des principes opposés à la
 doctrine de l'Eglise & à ses décisions, favo-
 rables à des erreurs plusieurs fois prosrites, &
 tendans à renouveler des disputes aussi con-
 traaires au bien de la Religion qu'à la tran-
 quillité de l'Etat ; Elle a résolu d'arrêter &
 de prohiber le débit d'un Ouvrage d'autant
 plus dangereux, que la permission, à l'ombre
 de laquelle il paroît, pourroit, contre les
 intentions connues de Sa Majesté, devenir un
 piège pour les personnes peu instruites, &
 pour les esprits mal-intentionnés un moïen
 de plus de répandre & d'accréditer l'erreur.
 En conséquence, & de l'avis de Mr. le Chancel-
 lier, le Roi révoque les Lettres de privilége du
 12. Juin 1761, accordées pour l'impression &
 le débit de cet Ouvrage ; veut que ledit Privilége
 soit regardé comme non venu ; ordonne que
 l'Ouvrage sera & demeurera supprimé, &c.

Comme on est obligé de prononcer sur deux
 systèmes travaillés au sujet de l'Artillerie, l'un
 de Mr. de Valliere, qui soutient que les ancien-
 nes armes longues & pesantes sont les meilleu-
 res pour les batailles & les sièges ; l'autre de Mr.
 de Gribeauval, qui soutient que des armes cour-
 tes & légères, & par conséquent d'un transport
 facile, produisent les mêmes effets que celles de
 l'ancienne construction, le Roi a chargé quatre
 Maréchaux de France, qui sont Messieurs de
 Richelieu, de Contades, de Soubise & de Bro-
 glio, de comparer ensemble les deux manœu-
 vres, & de déterminer laquelle des deux maxi-
 mes doit prévaloir.

Le Roi a nommé Ministre d'Etat Mr. de Boynes, Secrétaire au Département de la Marine, & l'a fait entrer en cette qualité Dimanche au soir au Conseil d'Etat. Sa Majesté a érigé en Evêché la Prévôté de Saint-Dié en Lorraine. Le Diocèse sera formé d'une partie de celui de Toul. Mr. l'Abbé de la Galaiziere, Prévôt de Saint-Dié, en sera le premier Evêque. Le Marquis de Conflans, Maréchal de Camp & Colonel d'une Légion, a eu le Gouvernement du Neuf-Brifac, vacant par la mort du Maréchal d'Armentières.

Le Duc d'Aiguillon présenta à Sa Majesté, le 22. du mois dernier, une Carte Méridionale & Septentrionale des Chasses du Roi aux environs de Saint-Hubert, Versailles, Marly, Bellevûe, Saint-Germain, la Muette & Choisy. Cette Carte, dont Sa Majesté a ordonné la gravure & l'impression, a été levée par les Ingénieurs-Géographes des Camps & Marches des Armées du Roi, sous la direction du Sieur Berthier.

Le mérite est souvent ignoré : sans prétention, il est aussi la plupart du tems sans récompense : quelquefois il perce ; & alors la générosité se plaît à le faire connoître avec d'autant plus d'éclat. Dernièrement un Officier, dont l'habillement trahissoit l'indigence, se trouva dans la foule des Militaires de tout rang, qui étoient à l'audience du Ministre de la Guerre. Mr. le Duc d'Aiguillon, dont l'affabilité & la bienfaisance se signalent tous les jours, voyant que sa timidité l'empêchoit de se montrer, s'avança vers lui, & lui demanda le sujet de sa visite. L'Officier l'ayant supplié de lui accorder une audience particulière, le Ministre le fit d'abord passer dans son Cabinet, où l'Officier lui

rendit un compte détaillé de ses malheurs, de ses services, de ses espérances souvent déçues, & de ses droits à la faveur du Monarque. Mr. le Duc d'Aiguillon, voulant vérifier son exposé, lui dit de venir prendre sa réponse le lendemain : Et, s'étant convaincu dès le jour même qu'il n'avoit nullement exagéré, en le revoiant il lui a annoncé, que le Roi lui avoit accordé la Croix de St. Louis avec 400 livres de pension.

Mr. le Comte d'Herouville a travaillé avec Mr. le Duc d'Aiguillon, Ministre de la guerre, qui a accueilli les justes observations sur toutes les graces à accorder aux troupes qui ont été cette année sous son inspection. Le Baron de Pirch, dont la tactique nouvelle avoit plû à Mr. de Monteynard, a reçu un accueil également favorable de Mr. le Duc d'Aiguillon. Les Militaires voient avec une sorte d'enthousiasme ce nouveau Ministre à leur tête : Ils connoissoient déjà ses talens pour la guerre & son génie ; & ils éprouvent aujourd'hui avec satisfaction les marques de son affabilité & de sa bonté. (*)

L'Abbé de Pernon, ci-devant Conseiller-Clerc au Parlement, aujourd'hui, après s'être soumis à la liquidation, Maître des Requêtes, se trouve, il y a quelque-tems, à la Manufacture de Porcelaine de Sève, à considérer les ratetés exposées aux regards du Public, qui y mettoit beaucoup d'argent. Le Roi est survenu accom-

(*) Nous avons reçu des Lettres de plusieurs Militaires françois, qui expriment fortement la grande idée qu'ils ont conçue des lumières & de la sagesse de ce Ministre ; mais les bornes de ces feuilles ne nous permettent point d'en faire part au Public.

pagné de plusieurs Courtifans. Sa Majesté reconnut l'Abbé, & lui dit : *Vous n'achetez rien? Non, SIRE, répondit ce dernier, je ne suis pas assez riche; je me contente d'admirer. Je croiois, reprit le Roi, que les Maîtres des Requêtes étoient tous à leur aise. Il y en a plusieurs, reprit l'Abbé, qui le sont, mais je ne suis pas de ce nombre. Hé bien, dit le Roi, il faut vous adresser au Grand-Aumônier, il vous donnera l'aifance qui vous manque.* Ceci n'a pas manqué d'être rendu au Cardinal de la Roche-Aymon, & l'Abbé a obtenu une Abbaïe de 13 à 14 mille livres de rente. Peu après, il a acheté à la Manufacture un Buſte du Roi, qui lui est revenu à plus de 100 Louïis; il l'a placé dans son Cabinet, dont il fait aujourd'hui le plus bel ornement.

METZ. (Le 26. Février.) Le magnifique Hôpital de cette Ville a été réduit en cendres en quatre heures de tems, dans la nuit du 3 au 4 de ce mois, malgré la promptitude des secours, la vigilance du Magiftrat & les bons offices de la Garnifon. On eût le bonheur d'en retirer les malades; mais des Entrepreneurs qui y avoient établi une manufacture de couvertures de laine pour le service des Hôpitaux de la France, y ont perdu tous leurs effets. La perte est d'autant plus confidérable, qu'outre les marchandises fabriquées & autres provisions nécessaires, il y avoit encore un grand dépôt de farine pour l'Hôpital & la Garnifon. Un feul Bourgeois a eu le malheur de se démettre l'épaule. Plusieurs personnes ont donné dans cette occasion des marques d'un courage extraordinaire. On a remarqué, entr'autres, un Grenadier du Régi-

ment de la Satre, nommé Baptiste Bourguignon, courant à travers les flammes depuis quatre heures jusqu'à dix, se montrant par tout où le péril ménaçoit, & ne cessant de porter du secours que lorsque les meurtrissures & les brûlures dont il étoit couvert, l'ont forcé de se retirer. On est heureusement parvenu à empêcher l'embrasement de se communiquer aux Casernes voisines & aux Magasins de fourage qui sont à peu de distance de cet Hôpital.

LION. (*Le 2. Mars.*) Mr. notre Archevêque, toujours en procès avec son Chapitre, vient de soulever tout le Clergé de son Diocèse contre un Missel & un Cathéchisme nouveaux qu'il y fait publier despotiquement, sans en avoir conféré, selon l'usage. On le taxe de renouveler le Jansénisme & le Quésnelisme : Ces imputations doivent être prouvées ; & néanmoins il court déjà des couplets de chanson à ce sujet : *sur l'air des pendus.* Plusieurs Evêques se sont assemblés chez lui par ordre du Roi, pour examiner les ouvrages qui excitent tant de clameurs. D'un autre côté le Chapitre des Chanoines & Comtes de Lion, d'où sont sortis trois Papes, 14 Cardinaux & une multitude de Prélats, dans un Mémoire signé de l'Avocat Courtin pour la discussion de l'Appel au Parlement de plusieurs Actes d'autorité de son Archevêque, déclare, qu'il n'est nullement sous la Jurisdiction, & que ce Chapitre de l'Eglise Primatiale des Gaules, s'étant toujours distingué par son attachement à ses Rits, à ses usages, depuis plus de 15 cens ans, & auxquels Charlemagne entreprit vainement de faire des changemens, il

E Littéraire. Avril 1774. 309

n'est pas possible qu'il ait été réservé à Mr. de Montazet d'y porter atteinte. Les Comtes se plaignent de ce qu'il les a diffamés par une Ordonnance, requise par son Promoteur, où il expose ses prétendus motifs, qui nécessitent à une réforme.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES. (*Le 13. Mars.*) Feu l'Empereur Charles VI. en réglant l'Administration de la Justice Militaire aux Pays-Bas, avoit par ses Ordonnances du 15. Mars 1732. & 3. Mars 1736, établi pour les Militaires de la seconde Classe, ressortissant de l'Auditoriat-Général des Pays-Bas, une Jointe chargée de connoître & de décider, en degré de Revision, des Causes jugées en première instance par cet Auditoriat, ne réservant à son Conseil Aulique de Guerre que le dernier ressort des Causes concernant les Militaires de la première Classe. Comme l'Impératrice-Reine a jugé, que cette différence de ressorts pour des Personnes d'un même état étoit susceptible d'inconvénients, Sa Majesté, par une Ordonnance en date du 9. du mois dernier, a rappelé indistinctement tous les Sujets militaires de l'une & de l'autre Classe à un seul & même Tribunal Suprême & du dernier ressort, savoir, au Conseil Aulique de Guerre, où seront transférées toutes les Causes pendantes actuellement indéçises devant la Jointe. En conséquence Sa Majesté a donné l'Edit suivant :

„ MARIE-THERESE, &c. L'Empereur Charles VI., notre très-honoré Seigneur & Pere, de glorieuse mémoire, en réglant l'Administration de la Justice militaire aux Pays-Bas, par son Or-

donnance datée de Vienne le 15 Mars 1732, & inserée dans celle du 3 Mars 1736, avoit trouvé bon d'établir pour les Militaires de la seconde Classe, ressortissant de l'Auditoriat Général des Pays-Bas, une Jointe chargée de connoître & de décider, en degré de Revision, des causes jugées en première instance par cet Auditoriat, en référant à son Conseil Aulique de Guerre le dernier ressort des causes concernant les Militaires de la première Classe. Cette différence de ressorts pour des personnes d'un même état Nous ayant paru susceptible d'inconvéniens, Nous avons trouvé convenir de rappeler indistinctement tous nos Sujets militaires de l'une & de l'autre Classe à un seul & même Tribunal suprême & de dernier ressort, & en conséquence Nous avons, de l'avis de Nos très-chers & féaux les Chefs & Président & Gens de Notre Conseil Privé, & à la délibération de Notre très-cher & très-aimé Beaufrère & Cousin CHARLES-ALEXANDRE, Duc de Lorraine & de Bar, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Notre Lieutenant, Gouverneur & Capitaine-Général des Pais Bas, réglé, statué & ordonné, réglons, statuons & ordonnons les points & articles suivants. „

„ ART. I. Nous supprimons le Tribunal établi sous le nom de Jointe, par l'Ordonnance de l'an 1732, inserée dans celle du 3 Mars 1736, & déclarons en conséquence que les causes jugées par l'Auditoriat Général, seront portées à l'avenir en degré d'Appel ou de Revision, en dernier ressort, à notre Conseil Aulique de Guerre, ainsi & de la même manière que le sont celles du ressort des Juges de nos Régiments ou autres Corps militaires. „

„ II. Les causes pendantes actuellement indéci-
sées devant ladite Jointe, passeront dans l'état où elles se trouvent audit Conseil de Guerre, pour y être parinstruites & jugées. „

„ III. Mais on n'y pourra intenter aucune Revision des Sentences & Arrêts définitifs, portés jusques ici par ladite Jointe, qui resteront dans toute leur force & vigueur. „

„ Si donnons en Mandement, &c. Donné en

notre Ville de Bruxelles le 9 Février, l'an de grace 1774., & de nos Regnes le 34, étoit paraphé *Ne. ut.*, plus bas, Par l'Impératrice-Douairière & Reine en son Conseil, signé *De Reul*, & y étoit appendu le grand Scel de Sa Majesté, imprimé en cire rouge à double queue de parchemin. „

Il paroît une autre Ordonnance concernant les prétensions à la charge des Maisons, Collèges, ou Caisses provinciales de la Société supprimée des Jésuites.

Le Général de Richecourt, qui a été employé dans le Commandement des Troupes Impériales & Roïales en Pologne, est de retour en cette Ville depuis quelques jours.

Le Portrait de S. A. R. le Duc Charles de Lorraine, &c. &c. vient de paroître nouvellement gravé par Mr. Du Boulois, d'après le Tableau de Mr. Le Gendre, & se distribue chez l'Auteur, maison du Sieur Siffay, Maître Sellier, rue neuve, au prix d'une Couronne. La parfaite ressemblance ajoutée au mérite de cette Estampe, qui est d'un très-bon Burin. Au bas sont ces Vers :

*Qui voulut peindre un Héros Citoyen,
Dont l'ame aussi noble que belle,
Aimât, connaît & sût le bien,
Ne chercha pas loin son modèle.*

LA HAYE. (Le 16. Mars.) Le Prince nouveau-né, Fils de S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau, Stadhouder &c., a été baptisé aujourd'hui, & a reçu sur les Fonts les Noms de Guillaume-George-Frédéric.

M O R T S.

Guillaume d'Hugues de la Mothe, Archevêque de Vienne, est mort à Grenoble, âgé de 84 ans. Il a occupé le Siège de Nevers depuis 1740 jusqu'à 1751.

Louis-Gabriel des Acres, Marquis de l'Aigle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant pour Sa Majesté en sa Province de Normandie; & Louis-Charles-Claude-André Comte de Fontenay, Lieutenant Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général du Corps Royal d'Artillerie, sont morts, le premier dans la 70me & le second dans la 77me année de leur âge.

Charles-Marie de la Condamine, Chevalier des Ordres Roiaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare de Jérusalem, l'un des Quarante de l'Académie Française, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, des Académies de Berlin, de Petersbourg, Bologne, Cortone & Nancy, est mort à Paris, dans la 74me année de son âge.

Jean Collet, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Confesseur de feu Mgr. le Dauphin, Conseiller Clerc du Parlement de Paris, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Chaumes, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Sens, est mort à Paris dans la 59me. année de son âge.

François Comte de Wallis & du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller intime, Chambellan de Leurs Majestés Imp. & Royale Apostolique, Feld-Maréchal de leurs Armées, & propriétaire d'un Régiment d'Infanterie à leur service, est mort à Vienne le 24. Fevrier dans la 78me. année de son âge.

Le Bailli François-Marie Buondelmonte, Sénateur, dernier rejetton de cette illustre Famille, célèbre dans nos lettres & connu dans la République des Lettres, est mort à Florence le 18. de Fevrier, âgé de 85 ans.

Ursule-Antoinette, Comtesse de Berlo de Franc-duaire, Abbessé du Noble & illustrissime Chapitre de Sainte-Gertrude à Nivelles, Dame temporelle de ladite Ville, y est morte le 28. Fevrier.

Jean-George, Chevalier de Saxe, Feld-Maréchal des Années Electorales, Grand-Maitre de l'Artillerie, &c. est mort à Dresde, après une longue maladie, le 25. du mois dernier.

La nommée Catherine Bazille, veuve de François Hélène, Jardinier, est morte à Rouen, dans la 10^{me}. année de son âge.

Le nommé Barthelemi Esperan, de la Paroisse de Gauffan, Vallée de Magnoac, y est mort dernièrement. On n'a point trouvé son Extrait-Baptistaire dans les Régîtres de la Paroisse; mais on lit dans celui de 1670 qu'il assista alors à une Bénédiction nuptiale, époque dont le souvenir ne lui avoit point échappé, ainsi qu'il l'a assuré avant sa mort au Curé du lieu; ce qui fait présumer qu'il étoit au moins âgé de 117 ans.

Mr. Abraham Fairbrother, & Mr. Guillaume Beaty sont morts, l'un à Hacker's Town, & l'autre à la campagne près de Dungenen au Comté de Londonderry: Le premier étoit âgé de 100 ans, & le second de 130. Il s'étoit trouvé, en qualité d'Enseigne, aux Batailles de Boyne & d'Anghrim.

Elisabeth Gooday est morte depuis peu à Newtown dans le Comté de Berks, âgée de 102 ans. Elle a conservé l'usage de ses sens jusqu'à son trépas, & n'a discontinué son occupation ordinaire de filer que peu de jours avant de mourir. Marguerite Bonenfant a poussé sa carrière douze ans au delà de ce terme: elle est morte, âgée de 114 ans, à Wear-Gifford.

Pierre Quesnel, surnommé Benard, connu dans la République des Lettres par plusieurs Ouvrages, & principalement par l'histoire de la Compagnie de Jesus, dont les deux premiers volumes ont été imprimés à Utrecht en 1741, est mort à La Haie, âgé de 75 ans des suites d'une fluxion de poitrine. Cet Ecrivain, qui avoit achevé depuis trois mois son histoire de la Compagnie de Jesus, à laquelle il avoit employé la plus grande partie de sa vie, s'est déterminé peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, & à la persuasion de certaines personnes, qui lui en ont fait un cas de conscience, à en faire brûler le manuscrit, qui auroit formé 20 vol. in-12.

T A B L E-

RUSSIE.	(Peterbourg.	267
TURQUIE.	{	Constantinople.	270
		Belgrade.	271
POLOGNE.	(Varsovie.	272
SUEDE.	(Stockholm.	275
ESPAGNE.	(Cadix.	277
PORTUGAL.	(Lisbonne.	278
ANGLETERRE.	{	Londres.	279
		Edimbourg.	283
ITALIE.	{	Rome.	284
		Parme.	288
		Naples.	288
		Modene.	289
		Venise.	289
		Livourne.	291
		Bastia.	292
ALLEMAGNE.	{	Vienne.	292
		Berlin.	294
		Dresde.	295
		Lindau.	296
		Munic.	297
		Liège.	298
		Cologne.	298
FRANCE.	{	Paris.	299
		Versailles.	303
		Metz.	307
		Lion	308
PAYS BAS.	{	Bruxelles.	309
		La Haye.	311
		Morts.	312